

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2371 - JEUDI 30 JUILLET 2015

Élection des nouveaux gouverneurs

La Céni face à un nouveau défi



Le siège de l'Assemblée provinciale du Katanga

Les difficultés logistiques pour les candidats gouverneurs et vice-gouverneurs d'atteindre dans le délai leurs circonscriptions électorales seraient à la base du report de ce scrutin repoussé au 6 octobre prochain. Entretemps, des esprits avisés craignent un éventuel chevauchement entre le calendrier réaménagé de la Céni fixant la publication des résultats définitifs de l'élection des gouverneurs des nouvelles provinces au 22 octobre et celui global de la même institution qui, lui, prévoit les provinciales jumelées aux locales, municipales et urbaines, à la date du 25 octobre 2015.

Ce premier couac dans l'élection des gouverneurs de vingt et une provinces issues du démembrement confirme les craintes d'une certaine opinion qui redoutait le processus du découpage estimant qu'il était précipité, le manque criant des moyens financiers s'étant dressé comme un écueil difficile à extirper.

[Page 12](#)

CONSOMMATION COURANTE

Quelques produits stratégiques en baisse

Une tendance baissière est observée actuellement sur le prix du sac de ciment gris passé de 13500 à 11500 FC. Et la liste devrait vraisemblablement s'allonger dans les secteurs de l'alimentation et des transports d'ici peu, selon certaines sources proches des milieux officiels. D'une manière générale, la tendance est observée sur les prix de certains produits stratégiques confirmant ainsi une stabilisation du marché des biens de consommation. Cette

situation prouve à suffisance la réussite des politiques actuelles visant à stabiliser la monnaie nationale, confirment les analystes. La tendance baissière est signalée également sur des produits alimentaires comme le haricot, la boîte de lait en poudre, le riz et le bidon d'huile. Dans le même élan, l'on croit fermement que les produits pétroliers devront connaître à leur tour une baisse dans les tout prochains jours. [Page 12](#)



Les abords du Grand marché à Kinshasa

SANTÉ

L'ex-Katanga enregistre une diminution des cas de rougeole

Devenue presque endémique dans l'ex-province du Katanga, la rougeole, cette maladie qui affecte les enfants connaît, selon le rapport hebdomadaire du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), une baisse sensible de cas. En effet, depuis plus de trois semaines, la progression de l'épidémie de rougeole a sensiblement baissé dans la zone de santé de Malemba Nkulu située dans cette province. Actuellement, cette maladie connaît une régression sensible. Dans la période allant du 06 au 12 juillet, seuls soixante-trois cas ont été rapportés.

Les ripostes vaccinales couplées à la prise en charge organisées dans différentes zones de santé ont contribué à la baisse de cas. Toutefois, en dépit des performances enregistrées, la maladie demeure encore un problème majeur de santé publique aggravant ainsi le taux de mortalité infantile, au Katanga et ailleurs dans le pays. [Page 13](#)

TP MAZEMBE

Patrice Carteron pense utiliser autrement Trésor Mputu

Pour le coach français, l'ex-capitaine des Léopards serait plus bénéfique pour son club (actuellement quart finaliste de la Ligue des champions de la Caf), à la maison plutôt qu'à l'extérieur du pays. Intervenant dernièrement sur une chaîne de la place, l'entraîneur des Corbeaux a indiqué que, pour des matches que Mazembe aura à livrer at home, le club tirera profit de la capacité de Mputu Mabi à décanter des situations et à marquer dans un dispositif technique très offensif.

Par contre, à l'extérieur où Mazembe a tendance à jouer replié avec un engagement physique conséquent, l'entraîneur estime avoir assez d'éléments pour contrer les potentiels adversaires. Entretemps, l'entourage du joueur a démenti la rumeur persistante de son éventuel transfert dans V.Club. [Page 14](#)



ÉDITORIAL

Spéculation ?

À l'heure où, de façon manifeste même si elle ne le reconnaît pas officiellement, l'opposition plus ou moins radicale tente de rattraper le temps perdu en organisant un dialogue dit « alternatif » qui lui permettra sans doute de renouer avec le Président de la République, il n'est pas interdit d'imaginer qu'elle se ralliera au changement de la Constitution que prône la majorité. Pourquoi ?

° La première raison est qu'en s'excluant du Dialogue national, ses dirigeants ont commis une erreur politique que les citoyens risquent de leur faire payer au prix fort lors des prochains scrutins. Tandis que le pouvoir manifestait sa volonté d'écouter toutes les voix, y compris les plus discordantes, ils ont en effet refusé la main qui leur était tendue. Ce qui passe mal dans la société très conviviale, très traditionnelle qui est la nôtre. Admettre le changement institutionnel préparé par le chef de l'État est la meilleure façon de se rattraper.

° La deuxième raison est que parmi les conclusions du Dialogue national de Sibiti figure, en bonne place, la définition d'un statut officiel de l'opposition qui mettrait fin au désordre entretenu par les dizaines de groupuscules hostiles au pouvoir. Les deux ou trois formations crédibles en tireraient des avantages considérables et verraient notamment le financement de leurs activités assuré par l'État. Ce qui, ici aussi, leur permettrait de devenir enfin crédibles aux yeux des Congolais et d'aborder les prochaines échéances électorales dans de meilleures conditions.

° La troisième raison résulte du resserrement des liens entre le Congo et la France qui découle, lui-même, du climat apaisé qui s'est instauré entre leurs Présidents, Denis Sassou N'Guesso et François Hollande, à la faveur de la visite récente du premier à Paris. Les opposants qui, jusqu'à présent, surfaient sur les malentendus existant entre les deux pays ont compris que la page est tournée et qu'il ne sert plus à rien de manier la désinformation dans le but d'affaiblir la position des autorités congolaises. Le temps de la sagesse est donc venu.

Certains diront que ce qui précède est pure spéculation. Peut-être, en effet ! Attendons et voyons si les événements à venir confirmeront ou infirmeront cette analyse.

Les Dépêches de Brazzaville

Pierre Mabiala : « Obama ne s'est pas adressé au Congo »

Lors de sa visite en Éthiopie, le président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama, est monté à la tribune de l'Union africaine. Il a réitéré aux chefs d'États africains son souhait de les voir respecter l'ordre constitutionnel. Des propos qui n'ont pas laissé indifférents des citoyens africains en général et congolais en particulier.

En République du Congo par exemple, où le débat sur le changement ou non de la constitution fait depuis quelques temps la Une des journaux, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a pris la liberté en tant que citoyen africain de s'exprimer sur ce sujet devant la presse, le 29 juillet à Brazzaville.

« Je pense que le président Obama a tout dit sauf qu'il a allègrement ignoré l'existence du droit souverain de chaque peuple à disposer de lui-même. Vous savez que cet exercice s'exerce toujours par la voie référendaire et non par voie d'injonction d'un président étranger », a déclaré Pierre Mabiala qui poursuit :



Pierre Mabiala lors de l'interview

« Nous devons aussi savoir que le droit de chaque peuple à disposer de lui-même vient de la charte des Nations unies. J'ai du respect pour ses propos mais je crains qu'ils n'aient été purement émotionnels ».

Décriant par ailleurs le comportement de certains leaders politiques nationaux qui demandent aux États-Unis de passer à l'action, Pierre Mabiala a souligné que le Congo n'est plus à l'époque de la colonisation et que le peuple avait le droit de choisir son président. « Ces acteurs veulent que le Congo replonge dans la colo-

nisation et demandent à être colonisés par les États-Unis ».

Intervenant sur l'organisation du dialogue national qui s'est tenu récemment à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, Pierre Mabiala a rappelé que la rencontre a été convoquée par le chef de l'État en vue d'un consensus entre les deux classes politiques sur des questions précises comme l'organe chargé d'organiser les élections, les listes électorales, le bulletin unique, le comité en charge de suivre l'application des décisions du dialogue.

Lopelle Mboussa Gaasia

DIALOGUE NATIONAL

La Caresco s'engage à vulgariser les conclusions de Sibiti

L'engagement de relayer les conclusions du dialogue de Sibiti a été pris à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire de la Coordination des Associations et Réseaux de la Société civile au Congo (Caresco), le 28 juillet à Brazzaville.

Un extrait du communiqué final de ces travaux précise que « Les participants à l'assemblée générale extraordinaire...ont pris l'engagement de relayer les conclusions des travaux du dialogue qui s'est tenu à Sibiti dans leurs diffé-

rents structures ».

Par la même occasion, la Coordination des Associations et Réseaux de la Société civile au Congo (Caresco) a créé, en son sein, un organe de marketing et organisation dont la mission est de promouvoir l'image de cette institution et de gérer les contacts avec les autres réseaux.

Sur un autre plan, la Caresco a réorganisé ses bureaux de réseaux suite à l'inactivité de certains membres. Des nouveaux membres ont été promus pour donner forme aux initiatives de

la Caresco. « Pour ne pas que ces bureaux de réseau deviennent inactifs, il a fallu remplacer ces cas d'absences par certains membres plus actifs. Les nouveaux promus ont les mêmes missions que leurs prédécesseurs, selon les textes en vigueur », a expliqué Landry Richard Nguet, vice-président de l'Association humanitaire internationale le regard (Ahrir)-Congo. La Caresco prépare actuellement la réunion des 15^{ème} états généraux des organisations de la société civile.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabozou, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garciae

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DIALOGUE ALTERNATIF

La balle bientôt dans les mains du président de la République

Après quatre jours de travaux, le dialogue alternatif des forces politiques et sociales opposées au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 a rendu ses conclusions ce 29 juillet à Brazzaville.

Depuis le 26 juillet au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, 630 délégués issus du Frocad, de l'Alternance 2016, du MCDDI, de la CADD, de l'UPR, du RDD, du PSVR, du MSD, du Must et de la diaspora ont réfléchi sur la gouvernance électorale et le respect de l'ordre constitutionnel. Pendant que la commission chargée de réfléchir sur « le respect de l'ordre constitutionnel » a produit la synthèse de l'argumentaire en question et sur l'alternance démocratique en 2016, la commission « gouvernance électorale » a, quant à elle, statué sur des points saillants du projet de code électoral du Congo.



Une vue des présidents de partis

Que retenir de ce dialogue ?

De cet exercice ressort une motion de soutien au dialogue et quatre recommandations qui seront soumises au président de la République. Il s'agit des résolutions sur les tracasseries policières et sécuritaires à l'encontre des opposants, de l'élection présidentielle, de la transparence du processus électoral et, enfin, du traitement discriminatoire de l'information concernant les ac-

tivités de l'opposition dans les médias publics et privés. Après échanges, les participants ont adopté, avec amendements, les documents examinés à savoir : la synthèse des travaux en commission, les recommandations et l'appel au peuple congolais.

Ce forum conteste le découpage et l'élaboration du fichier électoral qui, selon lui, sont deux étapes déterminantes dans un processus électoral

démocratique. Il est revenu sur les treize recommandations de Dolisie. « Force est de constater que le découpage actuel et le fichier électoral issu du Recensement administratif spécial de 2013 ouvrent la voie à de grandes contestations », peut-on lire.

Au nombre des dispositions, on note la mise en place d'une commission électorale indépendante répondant aux standards internationaux ; la révision du découpage électoral actuel ; la reprise du recensement administratif spécial couplé à la biométrie avec l'appui des institutions internationales en vue de l'élaboration d'un fichier électoral de base informatisé dans le but de régler définitivement le problème de la maîtrise du corps électoral au Congo et l'institution d'un bulletin unique pour l'élection présidentielle de 2016.

Pour 2016...

Les participants au dialogue al-

ternatif demandent également au gouvernement de prendre des dispositions nécessaires à l'organisation de la présidentielle de 2016 dans les délais prescrits par la Constitution et de mettre en place un calendrier électoral consensuel. « Le dialogue alternatif est l'antithèse de Sibiti. La gouvernance électorale a toujours été au cœur de nos préoccupations. C'est une décision à prendre en extrême urgence, compte tenu du délai électoral impératif prescrit par la Constitution. La non prise en compte de ses dispositions par les autorités habilitées autorise le peuple congolais à recourir au droit de résistance. Cette opération pré-électorale, qui devrait donner lieu à un consensus national, s'est trouvée inutilement politisée pour déboucher sur des résultats sans aucune fiabilité », ont conclu les participants du dialogue alternatif.

Josiane Mambou Loukoula

DIALOGUE NATIONAL

Joseph Kignoumbi Kia M'Boungou s'interroge sur l'avenir politique du Congo

Pas de trêve au sein de la classe politique congolaise dont les acteurs montent de plus en plus au créneau pour donner leur opinion sur la constitution ou les « dialogues » à l'ordre du jour. Le cas de Joseph Kignoumbi Kia M'Boungou qui, après sa participation au dialogue national sans exclusive de Sibiti, a cru utile de situer l'opinion sur les conclusions de ces assises.

« Mieux organiser les élections à venir » et « faire évoluer les institutions » ont été au cœur des préoccupations des uns et des autres lors de ce forum tenu du 13 au 17 juillet à Sibiti. Ainsi, l'utilisation du bulletin unique à partir de l'élection présidentielle de 2016, l'institution de la Conel en un organe permanent indépendant, la révision du découpage électoral, l'introduction de la biométrie, la révision des listes électorales avant la présidentielle de 2016 et le financement des campagnes électorales ont été inscrits au nombre des résolutions.

Sur la réforme des institutions, trois tendances ont été dégagées. En conciliabule, les participants avaient recommandé, entre autres, l'institutionnalisation d'un exécutif bicéphale, la fixation de l'âge pour être éligible à l'élection présidentielle à 30 ans minimum, la fixation du nombre de mandat présidentielle à cinq ans renouvelable, le renforcement des pouvoirs du Parlement, le renforcement de la décentralisation...

Que pense Kignoumbi Kia M'Boungou ?

« La démonstration ainsi faite, prouve à suffisance que les matières proposées aux réformes sont soit contenues dans



Joseph Kignoumbi Kia M'Boungou lors de la conférence de presse

l'actuelle constitution, soit relèvent d'une simple révision de celle-ci. Ce qui justifie le non aboutissement au consensus sur cette question », a fait savoir Joseph Kignoumbi Kia M'Boungou. Concernant la présidentielle de 2016, ce leader politique s'est interrogé sur la mise en place d'une commission électorale indépendante, ainsi que sur la maîtrise du fichier électoral vu le temps imparti. « Sachant qu'il reste onze mois pour atteindre la date butoir du 12 juillet 2016, comment pourrait-on organiser une élection crédible dans un laps de temps ? Comment organiser un premier référendum, puis un deuxième pour acter ou non le projet de Constitution et enfin arriver à l'élection présidentielle ? », se demande le président de la Chaîne qui, selon lui, reste ouverte à toute forme de solution pour une élection présidentielle pacifiée et crédible.

J.M.L.

« Consensus 2016 » appelle à l'unité pour un avenir institutionnel fiable

« Consensus 2016 », une plate-forme de la société civile, a appelé le 29 juillet à Brazzaville, les Congolais à s'unir dans la diversité pour un avenir institutionnel fiable et responsable. Au cours d'une conférence de presse, les membres de cette plate-forme ont souhaité que tous les Congolais, sans exception s'expriment sur la question du dialogue.

Restituant les conclusions du dialogue de Sibiti, le coordonnateur national de « Consensus 2016 » William Bouaka, a fait savoir que l'évolution institutionnelle nécessaire à notre pays, ne peut et ne doit pas s'inscrire dans une dérisoire guerre de pouvoir pour le pouvoir.

« Il faut proposer un horizon nouveau pour nos générations futures. Cette évolution doit constituer le fondement ou la fondation d'un Congo nouveau et uni à jamais. Ce n'est pas l'affaire du président de la République, ni d'un groupe d'acteurs politiques fussent-ils de la majorité ou de l'opposition mais de tous les Congolais à qui il convient de donner le moyen d'exprimer son opinion », a déclaré William Bouaka.



William Bouaka au centre s'exprimant devant la presse

Les Congolais, a-t-il ajouté, auront toujours des choses à se dire à propos des valeurs de l'unité nationale, des choses à faire pour consolider d'avantage la paix et la démocratie. C'est pour cette raison qu'il faut vivement saluer la recommandation sur l'institutionnalisation du dialogue dans notre pays pour le bien de tous et la grandeur du Congo.

« Les partis politiques en particulier et tous les Congolais en général, chacun dans ce qu'il est et dans ce qu'il représente doivent travailler de façon à trouver des valeurs transversales au nom desquelles le peuple congolais, riche de sa diversité peut s'unir pour bâtir une nation harmonieuse, juste, solidaire et surtout démocratique », a renchéri le coordonnateur national

de « consensus 2016 ».

La tendance observée actuellement entre les partisans du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, d'une part et ceux qui « farouchement » résistent ce changement, avec au centre ceux qui pensent à la révision de certaines prescriptions de cette loi fondamentale, peut et doit être dépassée pour laisser la place à une harmonisation consensuelle des points de vue, a suggéré William Bouaka. Enfin pour « Consensus 2016 », « s'unir pour un avenir institutionnel responsable devient, du fait du consensus qui s'est dégagé à Sibiti, un devoir citoyen et patriotique. L'intérêt de la nation doit être notre préoccupation majeure ».

Jean-Jacques Koumba

GESTION FORESTIÈRE

La Banque mondiale entend renforcer son partenariat avec le Congo

Le représentant de la Banque mondiale (BM) au Congo, Djibrilla Issa, a indiqué au sortir d'un entretien avec le ministre congolais de l'Économie forestière, Henri Djombo, le 28 juillet dernier à Brazzaville, que son institution va appuyer techniquement et financièrement le pays à lutter contre la déforestation, le braconnage et la diversification de son économie.

Cette rencontre a permis au ministre Henri Djombo et son invité, d'évaluer le niveau de leur coopération et d'envisager d'autres perspectives en matière de gestion des forêts, la mise en œuvre des recommandations de l'Union africaine notamment sur le braconnage et l'exploitation illicite de ressources forestières.

Pour la BM, l'urgence est de garder à vue les piliers de la coopération Congo/BM. « Ces piliers de coopération concernent entre autres le projet forêt et diversité économique et la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, les investissements dans le domaine forestier, ainsi que

la lutte contre le braconnage et l'exploitation illicite de ressources forestières » qu'il y a lieu de mettre en œuvre, a confié Djibrilla Issa.

Le Congo qui s'est résolument engagé à combattre le braconnage et le commerce illicite de bois et d'autres ressources de la forêt, explique le fonctionnaire international, a mis en place sa propre stratégie nationale, afin de donner suite à la Conférence internationale dédiée à la lutte contre le braconnage d'avril dernier à Brazzaville. « Nous avons vu dans quelle mesure nous pouvons appuyer la République du Congo à mettre en œuvre sa propre stratégie », a-t-il déclaré.

« Les financements sont déjà disponibles... »

Aussi, le membre du gouvernement et son hôte ont-ils évoqué la participation attendue du Congo à la conférence internationale sur le climat (COP21). « Il est important que le Congo s'active dans la préparation de cette rencontre, car il a beaucoup de choses à montrer en matière de développement forestier et durable. Nous ne sommes pas la seule institution à partager

cet avis, il y a également les autres partenaires techniques et financiers qui appuient le Congo comme la Banque africaine de développement et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) », a dit Djibrilla.

Afin de parvenir à cette fin, tous les partenaires ont décidé de la mise en place d'une synergie ou coordination entre les différents partenaires techniques et financiers qui appuient la République du Congo. « Ce qui est fondamental c'est qu'en la matière, le ministre Henri Djombo a souhaité que la BM joue le rôle de chef de file », a fait savoir le représentant de l'institution bancaire au Congo. En témoigne son engagement à soutenir le projet Red+, puisque confie-t-il, « les financements sont déjà disponibles et nous sommes en train de travailler pour mobiliser les ressources complémentaires ». Selon les chiffres officiels, l'appui financier global de la BM en faveur du Congo orienté aux différents projets énumérés et d'autres en cours d'élaboration, est évalué à quelque 435 millions de dollars.

Fiacre Kombo

SÉCURISATION DES 11ÈMES JEUX AFRICAINS

La force publique se prépare

Dans le cadre de la sécurisation des 11èmes Jeux africains qui se dérouleront à Brazzaville du 4 au 19 septembre prochain, la force publique congolaise (Forces armées congolaises, Gendarmerie et Police), commence à bâtir les stratégies en vue de permettre un déroulement paisible desdits Jeux. C'est tout le sens à donner à la conférence méthodologique de la sous-commission entraînement opérationnel qui s'est tenue le 29 juillet.

La rencontre avait un double objectif, à savoir : l'uniformisation des méthodes de certification et la mise en place d'un canevas pour la mutualisation des techniques des différents personnels notamment de la police, la gendarmerie et des FAC. La réunion était présidée par le représentant du directeur général de la police et président de la sous-commission, le colonel Jean Claude Ndoudi. La principale mission de la sous-commission préparation opérationnelle, est de rendre aptes les unités dédiées à assurer de manière adéquate, la sécurité des jeux.

« Selon des instructions reçues de notre hiérarchie, l'effet final recherché par nous est le déroulement dans la quiétude de l'ensemble des activités liées aux festivités qui vont accompagner



Photo de famille des participants à la conférence

les 11^{èmes} Jeux africains », a indiqué le colonel Jean Claude Ndoudi.

La formation dans les unités a commencé depuis près de treize mois. D'abord en interne dans les unités de police, de gendarmerie et des unités des FAC qui constituent une réserve de la force publique. « Ces derniers ont eu une bonne formation, bien que sommaire en maintien de l'ordre qui va leur donner les moyens de venir en renfort aux unités de police chaque fois que le besoin se fera sentir », a déclaré à la presse, le 2^{ème} vice-président de la sous-commission sécurité, le

Lieutenant-colonel Florentin Bède Mbika.

Il s'est ensuite appesanti sur les conclusions attendues qui, a-t-il dit, « permettront d'arrêter les normes de certification et les directives que nous allons renvoyer dans les unités dédiées à la sécurité des Jeux pour préparer à recevoir la sous-commission qui va certifier les différentes forces. C'est probablement le 20 août que nous allons présenter au président de la commission, les troupes que nous aurons rendues aptes à assurer la sécurisation des Jeux africains ».

Guillaume Ondzé

INVESTISSEMENTS

Un groupe sud-africain basé sur l'industrie forestière veut s'implanter au Congo

Les dirigeants de l'entreprise sud-africaine, Systemhaus, ont dévoilé leur projet au cours d'un entretien le 28 juillet dernier à Brazzaville, avec le ministre congolais de l'économie forestière, Henri Djombo.

En dehors de l'Afrique du Sud où elle est créée, la société Systemhaus spécialisée dans l'exploitation et la préservation des ressources forestières, est aussi présente en Allemagne, en Hollande et en République du Costa Rica. « Le Projet national d'afforestation et de reboisement (Pronar) nous a convaincu à venir nous installer ici afin de contribuer au développement de la République du Congo. », a indiqué le chef de la délégation Hisko Baas.

Selon les dirigeants sud-africains, le ministre de tutelle, Henry Djombo était très ému au moment de la rencontre, car sa vision politique correspondait au projet en discussion. « Notre but est de produire des biocarburants,

Diesel et bien d'autres projets forestiers. Nous avons vu que le Congo a une vision extraordinaire dans le secteur; c'est pourquoi nous avons décidé de rencontrer la partie congolaise afin de développer les projets d'avenir notamment la reforestation et la lutte contre la sécheresse. », a dit l'investisseur. Le ministre Djombo s'est dit prêt à accompagner Systemhaus dans la réalisation de ce projet ambitieux.

Interrogé sur le niveau de gestion forestière au Congo, Hisko Baas évitant tout commentaire, a promis qu'il fallait « d'abord toucher le terrain, lancer les premières prospectives, surtout dans les savanes et le sud du pays où il y a des terrains dégradés », avant de dresser un quelconque tableau. Cependant il se dit rassuré par le travail « remarquable » abattu par le Pronar. Après donc les contacts administratifs, ces investisseurs ont annoncé qu'ils reviendront au Congo à la fin de l'année pour entamer la phase de prospection sur le terrain.

F.K.

DETTE SOCIALE

Les ex-travailleurs du CNTF menacent d'arrêter les travaux de construction de SOCOTRAF

Pour manifester leur mécontentement quant à la lenteur constatée dans l'apurement du montant total de leurs droits conventionnels relatifs à la rupture de leur contrat de travail estimé à 8.643.865.040 FCFA, les ex-travailleurs du Chantier naval et transports fluviaux (CNTF), se sont réunis en assemblée générale, ce mercredi 29 juillet dans les locaux de cette ancienne société.

Rassemblés dans l'enceinte du site où les travaux de la nouvelle société anonyme et unipersonnelle de transport fluvial dénommée SOCOTRAF sont en cours de réalisation, les participants ont exigé que soit apuré le reste du montant lié au paiement de leurs droits de licenciement. Sans quoi, ils procéderont par voie de force à l'interruption des travaux de construction du siège de la nouvelle entreprise qui devra succéder au CNTF.

Cependant, en dehors de cette exigence, les anciens travailleurs du CNTF ont pointé du doigt leur ministère de tutelle et le comité de privatisation sur l'existence et le respect du rôle que jouent les formations syn-

dicales. Ils ont également émis d'autres recommandations à savoir : le refus que leurs dossiers relatifs au paiement des droits soient appropriés par les ministères de l'Economie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration et par celui du transport ainsi que soit strictement respectés les accords sur le calcul des droits conventionnels validés par la commission technique. « Tant que l'Etat n'apurera pas les paiements de nos arriérés de salaires et des droits liés à la fermeture de l'entreprise CNTF on ne parlera pas de SOCOTRAF ici et du démarrage des travaux. Nous acceptons de souffrir en silence », a déclaré l'assemblée.

En effet, selon l'histoire, par arrêtés N°7703/MTACMM/MEFPPI du 21 mai 2014 et N°151/MTAACMM du 15 août 2014, le gouvernement congolais avait résolu de mettre fin à la gestion intérimaire du CNTF ainsi qu'à ses activités. Notons que dans le montant total de la dette, les anciens travailleurs du CNTF ont déjà perçu depuis le mois de mai 2015, une somme d'environ 1.533.397.765 FCFA.

Rock Ngassakys

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

* « Je vais vous dire une chose : je ne suis pas un politicien ! Je suis un homme politique, j'ai exercé des responsabilités importantes et je ne joue pas avec les questions d'intérêt national. »

Charles Konan Banny, ancien Premier ministre dde Côte d'Ivoire, RFI, 29 juillet 2015

* « Pour quelqu'un qui n'y connaît rien, il n'est pas facile d'accéder aux sites djihadistes sur la toile. Il faut en savoir un minimum pour savoir où chercher. »

Wassim Nasr, Journaliste, spécialiste des mouvements djihadistes, 06 juin 2014

France 24

«Les Chinois prêtent de l'argent aux États-Unis, une grande partie de la dette américaine est détenue par Pékin. Pourquoi ne pourrions-nous pas nous tourner vers les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), et nouer avec ces pays de nouveaux partenariats économiques ?»

Yannis Tolios, docteur en économie et membre du Comité Central de SYRIZA (Grèce), Humanité.fr, 28 juillet 2015

* « Les historiens ont des cousins, les géographes et démographes, qui peuvent nous conduire à réviser cette mobilisation erronée d'une histoire falsifiée qui présenterait le passé comme un horizon d'avenir. »

Jean-Marie Le Gall, historien et directeur de l'UFR d'Histoire de Paris-1, Humanité.fr, 21 juillet 2015.

À LOUER SUR LA RUE DE LA PAIX

À côté du marché Mougali surface de 500 m² au 2^e étage dont moitié en terrasse, moitié couvert, idéal pour restaurant, VIP, boîte de nuit

Tel : 05 557 70 02

À LOUER, VILLA à coté du Stade Ornano et du CHU

Sur 2 niveaux 2 appartements climatisés indépendants de 160 m² avec chacun

Un grand salon, salle à manger, terrasse, Trois chambres avec placards aménagés et cabinet de toilette, Cuisine avec placards.

Entrée séparée avec jardin privatif pour chaque niveau avec parking de 3 voitures. Annexe pour servitudes. Groupe SDMO.

Bâche à eau avec supprimeur.

Tel : 05 557 70 02

BOUENZA/LÉKOUMOU

Des Tribunaux de grande instance à construire à Sibiti et Madingou

Dix-sept entreprises sont en lice pour prétendre arracher ce marché dont l'ouverture des offres a eu lieu le 28 juillet, à la délégation générale aux Grands travaux, en présence des responsables de la cellule de passation des marchés publics ainsi que des représentants des entreprises soumissionnaires.

Financé entièrement par le gouvernement, le projet vise la construction et l'équipement des sièges des Tribunaux de grande instance (TGI) de Si-

biti, dans le département de la Lékoumou, celui de Madingou, dans la Bouenza ainsi que deux résidences de fonction dans chacun des départements. Les travaux à effectuer, se feront en deux lots et consistent, pour chaque lot, à la construction du bâtiment principal ; d'un mur de clôture ; d'un local technique ; des aménagements extérieurs ainsi que la construction et équipement de deux logements de fonction. En ce qui concerne Sibiti, dix entreprises ont soumissionné. Dans l'ensemble, pour

exécuter tous les travaux, ces entreprises ont proposé des montants variant entre 1,309 milliard et 2,895 milliards. S'agissant de Madingou, sept sociétés ont acheté le dossier d'appels d'offres et proposé, pour réaliser les mêmes travaux, des sommes qui oscillent entre 1, 274 milliard et 2, 217 milliards. Les adjudicataires du marché, selon la réglementation, seront connus au terme de la session de la commission de passation des marchés publics.

Firmin Oyé

À l'Expo-2015, le Soudan a brillé de mille feux

L'art culinaire soudanais mais aussi sa musique et, surtout sa danse peu connue, se sont invités à l'Exposition universelle en début de semaine.

En presque trois mois, les visiteurs de l'Exposition universelle qui se tient depuis début mai à la périphérie de la capitale économique italienne, Milan, en ont littéralement vu de toutes les couleurs. L'expression est à prendre dans son sens littéral, car la manifestation a vu défiler peuples et cultures, vêtements originaux et, surtout, drapeaux et bandières de tous les pays. Le thème de l'Expo : « nourrir la planète, énergie pour la vie » parle à tous. L'Afrique y a adhéré en masse.

Ainsi, lundi dernier, c'était la "National Day" d'une des nations africaines qui n'ont pas l'heur de se mettre positivement sous les réflecteurs ces derniers temps: le Soudan. Pays marqué par une guerre longue dont les prolongements après la partition avec le Sud-Soudan se jouent à l'ouest, le Soudan ne semble que succession de drames. Et la mise en cause de son président, Omar Hassan Al Bachir, dans les massacres au Darfour, faisant peser sur lui une interdiction de fait de voyager dans les nations occidentales émise par la Cour pénale internationale, n'arrange rien.

De fait, Omar Hassan Al Bachir

n'était pas à Milan lundi. Mais la délégation soudanaise y était plus que symbolique. Aux côtés du ministre du commerce Elsadik Mohamed Ali, la délégation comptait l'ambassadeur en Italie Amira Daoud Hassan Gornass et le commissaire général du pavillon du Soudan à l'Expo, Hassan Ibaouf. Qui aurait cherché à ignorer la présence des officiels, pouvait librement le faire. Mais comment échapper aux sons assourdissants et envoûtants des tam-tams, maracas traditionnels et autres bongos des artistes soudanais

ceau à la bouche! Gratuit. « Nous sommes très heureux d'être ici pour inaugurer notre journée nationale », a dit le ministre du Commerce. « Je dis merci au gouvernement italien et aux organisateurs de l'Expo pour l'accueil et l'opportunité de participer à cette manifestation pour montrer au monde nos ressources et notre capacité à contribuer à la sécurité alimentaire mondiale », a dit M. Elsadik Mohamed Ali.

Il a rappelé que son pays est d'antique civilisation, et que

« Le Soudan joue un rôle clé dans la production alimentaire. Il représente un exemple de tradition, de culture et de production agricole durable. C'est avec un 'esprit de prospérité' qu'il contribue au thème de l'Expo »,

bien en verve ce jour-là !

Cette musique a littéralement réveillé la vallée du Rho où se tient l'exposition. Et pour ne pas laisser de place au doute, également pour souligner que le Soudan est aussi un pays d'allégresse, le ministre en personne s'est lancé sur la piste dans une démonstration de danse traditionnelle soudanaise ! La foule a emboîté le pas : qui se déhanchant, qui se dandinant : l'essentiel étant dans la joie. D'autant que danseurs et officiels le faisaient avec un plat de cuisine typique soudanaise à la main et un mor-

son histoire s'est forgée sur les berges nourricières de ce Nil où a triomphé le savoir-faire diversifié des Nubiens. Il a rappelé aussi que l'agriculture contribue pour 35% au PIB du pays. « Le Soudan joue un rôle clé dans la production alimentaire. Il représente un exemple de tradition, de culture et de production agricole durable. C'est avec un 'esprit de prospérité' qu'il contribue au thème de l'Expo », a complété Bruno Antonio Pasquino, le commissaire général de la manifestation.

Lucien Mpama

Changement de nom

Je m'appelle MOUKILA BAYAMBOUDILA JOEL. Je désire désormais être appelé SOUNDA BAYAMBOUDILA JOEL. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois(3) mois.

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

La famille NITOU, a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, sœur, et grand-mère **BOUANGA DOROTHEE**, survenu ce samedi 25 juillet 2015 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au 79 Avenue des 3Martyrs Mougali •
Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Du nouveau à Brazzaville



L'ouverture de la salle de cinéma à l'hôtel Africa, le 4 Aout 2015 à 19 heures.
Adresse : 41, rue kouyous Poto poto
Au programme : Evasion avec en

vedette Sylvester Stallone et Arnold Schwarzenegger. La vente des billets se fait à la réception de l'hôtel
Paf : 2.000 FCFA
Tél : 222 60 01 03 / 05 513 70 71

Allianz Voyage

Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de **19 949 F.CFA TTC**
Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz

Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liquissi Pombellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z

NOUVEAU AU CONGO

CONGO-INFO.COM
RÉPERTOIRE NATIONAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE LA COMMUNIAN ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

L'ANNUAIRE OFFICIEL ET INCONTOURNABLE

AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

LE SITE

L'APPLICATION

TOUTES LES INFOS OFFICIELLES ET PRIVÉES DU CONGO !

TROUVEZ EN UN CLIC...

Entreprises, Ministères, Ambassades, Mairies, Hôtels...

PARTENAIRE

www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège sociale : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso
Immeuble les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo

L'application **Congo Info** en téléchargement gratuit sur tous les smartphones.

Contactez Alain Richard
+242 06 658 06 26 / alain@congo-info.com

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.congo-info.com

MARCHÉS Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition **MALI**

HORS SÉRIE N° 44 - Juillet 2015

Certifié ISO 9001

Interviews

- Anton Op de Beke :**
Représentant résident du Fonds Monétaire International au Mali
- Rémy Rioux :**
Secrétaire général adjoint
Ministère français des Affaires étrangères
- Mongi Hamdi :**
Chef de la Mission des Nations unies au Mali
- Boubou Cissé :**
Ministre des Mines
- Adama Sangaré :**
Maire du district de Bamako
- Goro Ilias Dogoloum :**
Président directeur général de l'Office du Niger
- Kalfa Sanogo :**
Président directeur général de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles - CMDT
- Arouna Modibo Touré :**
Président directeur général du Pari mutuel urbain
- Luc Ankoundio Togo :**
Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Touré Coumba Sidibé :**
Directrice générale d'Ecobank Mali
- Annour Mahamat Hassan :**
Administrateur directeur général de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce du Mali
- Mamadou Touré :**
Directeur général de la Société Nouvelle d'Assurance-Vie
- Idrissa Diallo :**
Directeur d'Orange Money Mali
- Gaidy Nday :**
Directeur des Services aux entreprises et opérateurs Orange Mali
- D^r Adama Tiémoko :**
Président directeur général de la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable
- Boubacar Kane :**
Président directeur général de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
- Adama Bakayoko :**
Président directeur général de Sopromac-Immobilier SA
- Tiébilé Dramé :**
Président PARENA/Opposition

Accord d'Alger : quelles sont les perspectives ?

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE

*Ambassade du Congo
en France*

*République du Congo
Unité - Travail - Progrès*

Paris, le 29 Juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il vient d'être porté à ma connaissance une déclaration circulant sur les réseaux sociaux selon laquelle je me serais associé à un certain nombre de personnalités hostiles à une révision, ou à un changement, de la Constitution.

Je tiens à ce sujet à apporter ici le plus net démenti aux propos qui me sont prêtés dans cette interview. Je ne me suis en effet livré à aucune déclaration de cette nature et je n'ai chargé personne d'être mon porte-parole. Je précise enfin que je ne nourris aucune relation directe, ou indirecte, avec M. Okombi-Salissa.

Un dialogue national a été initié par le Chef de l'Etat, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso. Il convient de laisser se poursuivre le processus engagé afin de permettre au peuple de s'exprimer dans une atmosphère démocratique et apaisée sur une question fondamentale du destin de notre pays.

Henri Lopes
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
du Congo en France



Africajarc 2015 : Kolinga

Les Dépêches de Brazzaville étaient présentes à la 17^e édition d'Africajarc et vous font revivre les temps forts du festival qui s'est déroulé du 24 au 28 juillet 2015. Nous avons découvert le groupe Kolinga sur la scène du bord du Lot.

Kolinga, c'est le coup de cœur du festival cette année. Ce groupe a remporté le premier tremplin musical organisé par l'équipe d'Africajarc en mars dernier, convainquant à l'unanimité jury et public. Ce tremplin, dont la marraine était Alvie Bitemo, était réservé aux femmes et rassemblait six participantes. Cette victoire a permis à Kolinga de gagner sa place dans la programmation du festival et d'être présent sur la scène du Bord du Lot le 25 juillet dernier.

Kolinga est un duo formé par Rebecca M'Boungou (fille du célèbre chanteur congolais Angelou Chevauchet) et Arnaud Estor. Elle au chant et à l'écriture, lui à la guitare, et tous deux à la composition, leur harmonie fait mouche. Ils se rencontrent suite à une improvisation à la fin d'un concert et décident de travailler ensemble. Lors du tremplin, c'est la première fois qu'ils jouent ensemble sur scène. Deux désirs se croisent : Arnaud Estor, guitariste de jazz, a toujours voulu se mêler aux rythmes africains et a déjà travaillé avec des percussion-



Kolinga en concert (c) Pauline Pétesch - ADIAC

nistes burkinabè. Rebecca M'Boungou souhaite quant à elle mixer ses influences congolaises et son chant à d'autres styles de la « Black Music ». C'est ainsi que naît Kolinga, duo afro-folk intimiste et touchant. Kolinga signifie aimer mais également lier, boucler, ce qui s'incarne

dans leur utilisation récurrente de pédales loopers ou boucleurs qui permettent d'enregistrer des voix ou des sons et de les passer en boucle. Ce procédé crée une douce transe où l'on se laisse bercer par la voix de Rebecca, qui nous emporte dans son sillage en passant de l'anglais au lingala aux confins de la folk et de la soul. Depuis le mois de mars, ils ont donné une quinzaine de concerts et remporté un second tremplin dans les Landes. Africajarc leur a donc porté bonheur, d'autant plus que Rebecca y a été bienveillante et qu'elle a véritablement décidé de se lancer dans la musique lors du concert des Tambours de Brazza en 2013.

Pour le moment, voici les dates prévues : le 29 juillet au casino de Cransac dans l'Aveyron, le 29 août à Lahonce et le 19 septembre en première partie du groupe Soul Drifter à la Mamisèle (Saubrigues). À vos agendas !

Pauline Pétesch

AFRIQUE/ARABE

4^e sommet afro-arabe des parlementaires et des affaires du 1 au 2 août

Addis-Abeba (Ethiopie) va abriter le 4^e sommet afro-arabe des parlementaires et des affaires sur le thème : « Investir en Afrique a un sens » du 1^{er} au 2 août.

La rencontre ambitionne d'encourager la croissance durable et l'intégration des affaires à travers le renforcement de l'engagement des hommes d'affaires et des politiciens africains et arabes, selon les organisateurs. Le sommet va regrouper des membres des sénats africains et arabes en vue de développer « le volume des échanges et promouvoir les investissements, entre l'Afrique et le monde arabe ».

« Les deux groupes vont souligner les opportunités dans toutes les deux régions et promouvoir la collaboration entre chefs d'entreprises et parlementaires de la Région arabe et d'Afrique », a déclaré le secrétaire général de l'Association des Sénats, Shoora et Conseils équivalents en Afrique et dans le monde arabe.

« Les investisseurs arabes sont impatients d'accroître leurs investissements dans de nouveaux marchés, notamment les banques, les autres institutions financières, l'agro-industrie et le développement des infrastructures, entre autres, en Afrique », a ajouté le secrétaire général.

Le Forum d'Addis-Abeba « devrait donner une nouvelle impulsion à la longue coopération entre l'Afrique et les économies arabes, notamment les efforts en cours pour la mise en place d'un Marché commun afro-arabe », a-t-il souligné.

Noël Ndong



COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE



LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES (PRCCE)

EN PARTENARIAT AVEC :



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

A MIS EN PLACE



LE CHÈQUE SERVICE

PLUS DE
92%
DE PRISE EN CHARGE
PAR L'U.E.



DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI,
CRÉATEURS D'ENTREPRISES
DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT



Les chèques Services sont émis à Brazzaville et Pointe Noire.
Brazzaville : Agence Centrale LCB Bank et Caisse de la Fédération des MUCODEC
Pointe Noire : Agence Centrale LCB Bank et Délégation des MUCODEC

www.lechequeservice.com

✉ : info@lechequeservice.com



Annnonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00.

Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015
 - 09h – 11h30: Mathématiques
 - 14h – 16h30: Français
- Mardi 11 Août 2015
 - 09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



DDEPSA

TOTAL E&P CONGO

TERRORISME

Les musulmans invités à élever la voix contre les extrémistes

La conférence internationale sur l'Islam et la paix tenue du 28 au 29 juillet à Dakar, au Sénégal, a permis aux participants de dénoncer l'extrémisme religieux qui menace la sécurité du continent africain en général et des régions Afrique de l'ouest et centrale en particulier.

La rencontre avait pour but de promouvoir les échanges autour de la problématique de la paix dans le monde, de favoriser les contributions des femmes et des jeunes dans l'avènement d'une paix mondiale durable. Elle visait aussi à identifier et à définir les rôles et responsabilités des communautés autour de la promotion de la culture de paix, de partager les bonnes pratiques du vivre-ensemble.

Plusieurs thèmes ont été discutés lors de ces assises : solidarité ; rôle de l'Islam dans le développement ; dialogue interreligieux ; extrémisme et terrorisme, qui constituent une menace à la paix. Devant la montée du terrorisme en Afrique, le président sénégalais Macky Sall a dénoncé la violence meurtrière dont les fracas résonnent à travers le monde, semant la mort et la désolation. « Des extrémistes de tous bords s'acharnent à prendre le monde en otage », a-t-il déclaré. « L'Islam que nous voulons, c'est un islam de paix et de tolérance », a souligné le président sénégalais. Pour Macky Sall, l'on ne doit pas privilégier le dialogue avec les extrémistes. « Les gens ont peur d'en parler pour ne pas être attaqués. Ils se trompent. Les assaillants sont simplement à l'affût d'opportunités. Il n'y a pas de dialogue possible avec les terroristes », a-t-il martelé.

Pour ce faire, le chef de l'Etat sénégalais a invité les musulmans à élever la voix contre le terrorisme en ces termes : « Ce qui m'effraie, disait le révérend Marther Luther King, ce n'est pas l'oppression des méchants mais le silence des bons. Il est donc temps de rendre audible la voix de la paix et de la fraternité. Il est temps d'élever la voix pour réhausser le niveau éthique, moral et intellectuel de l'humanité »

Mamadou Lamine Bâ, un responsable de l'organisation a, pour sa part, déclaré : « Ceux qui commettent ces violences au Nigeria commettent des actes contraires à l'Islam. Un des buts de cette conférence est de redorer l'image de l'Islam ternie sciemment par certains. » Il faisait allusion aux islamistes de Boko Haram qui ont multiplié ces dernières semaines les attaques au Nigeria, au Tchad, au Cameroun et au Niger. Et cela même si son pays, le Sénégal, majoritairement musulman, n'est pas encore touché par les attaques des islamistes. La conférence sur l'Islam et la paix a été organisée par le programme Initiative de Médina Baye pour la Paix, à travers l'association Jamhiyatu Ansaarud-Din du Sénégal (JAD), avec le soutien actif du gouvernement sénégalais. Conjointement parrainée par le président Macky Sall et le roi Mohamed VI du Maroc, cette rencontre a connu la participation de 500 chercheurs, érudits, chefs religieux et membres de la société civile du monde.

Nestor N'Gampoula

TOURISME

Les Italiens désertent l'Afrique du Nord

Le terrorisme a eu un effet dissuasif sur le tourisme d'été en Afrique du Nord que les Italiens évitent désormais plus que les pays touchés par Ebola.

Les chiffres du voyageur Allianz Global Assistance sont sans appel. À la suite d'une enquête conduite récemment sur toute la péninsule, il apparaît que les attentats du mouvement Etat islamique, les enlèvements et autres menaces ont fait chuter de 98% le nombre d'Italiens qui vont habituellement en vacances en Afrique du nord. La chute est spectaculaire et s'explique par les attentats du 18 mars contre le musée du Bardo de Tunis (21 morts dont 4 Italiens tués), mais aussi par l'attentat contre le consulat italien du Caire (Egypte) récemment. Pour la Tunisie, un des suspects de l'attentat a même été ... à Milan, au nord de l'Italie !

L'enquête révèle que la peur des attentats et des enlèvements djihadistes exerce une plus grande baisse d'enthousiasme sur les touristes de la péninsule, plus que celle suscitée sur eux par le virus Ebola. La baisse des Italiens dans les pays d'Afrique de l'Ouest où a sévi le virus Ebola l'an dernier n'est en effet que de 26%. Habituellement trois pays reçoivent le gros des touristes italiens pendant la saison chaude, l'été. Or même Maroc, qui est le troisième de ces pays touristiques après

l'Egypte et la Tunisie, enregistre une baisse de 74,8% selon les données d'Allianz.

L'effet Etat islamique touche aussi des pays plus lointains, lieux de villégiature traditionnels des Italiens comme le Kenya (-82,1%), la Turquie ou même Israël avec 77,5% et 66,4% de baisse respectivement. Les voyageurs notent que la peur d'Ebola semble ne pas dissuader les Italiens à se rendre dans des pays comme la Sierra Leone, le Libéria ou la Guinée. Les baisses y sont « plus contenues », affirment les professionnels du secteur. La zone de prédilection des Italiens, où ils disent se sentir plus en sécurité, reste l'Amérique du Nord.

Conclusion des sondeurs: à 85%, les Italiens se disent nettement mieux chez eux. Ils prennent donc d'assaut le littoral de leur pays qui, avantage indiscuté d'une presqu'île, est bordé de mers sur ses flancs gauche et droit, alors que la Méditerranée le borde au sud. Ce sont les régions et les provinces qui tirent profit, si l'on peut dire, de la désertion des mers traditionnelles. Car dans leur propre pays, les Italiens n'ont que l'embaras du choix pour savoir s'ils iront en Sardaigne, à Venise ou à Bologne. Et de le faire sans risque d'être enlevé.

Lucien Mpama

Séminaire international de formation

Supply Chain Management : tableaux de bord des services généraux

Date / Lieu :

Pointe Noire : du 10 au 14 août 2015 (1 semaine)

Tarif HT :

1 143 euros (750 000 F CFA)

Principaux points abordés :

- ☞ Définir la place et les missions des Services Généraux
- ☞ Distinguer les indicateurs de résultat, d'activité et de performance
- ☞ Recenser l'information pertinente
- ☞ Définir la forme et la périodicité du tableau de bord
- ☞ Préconiser des mesures

Les + de Trainis :

- ☞ Salle de séminaire spacieuse, climatisée, équipée de vidéo-projecteur et paper-board;
- ☞ Pausés-café offerts chaque jour;
- ☞ Attestation & support de cours fournis.
- ☞ Formateurs professionnels expérimentés et hautement qualifiés

Contacts : 09, avenue de la Mfoa, imm. Yombo (croisement avenues Mfoa & beaux-parents)

☎: 00242 06 623 59 77 / 05 319 13 98 ✉: congo@trainis.com Brazzaville, Congo
www.trainis.com



ALIMENTATION ET SANTÉ

Les épices et les aromates :
simples exhausteurs de goût ?

Les épices sont des substances aromatiques d'origine végétale pour l'assaisonnement des mets (clou de girofle, noix muscade, gingembre, etc.).

En fait ce sont des denrées végétales utilisées pour les propriétés aromatiques et gustatives de leur fruit, d'un organe ou d'un tissu, étant entendu que la plupart d'entre elles contiennent une huile essentielle qui leur donne de la valeur.

Les aromates sont des substances végétales odoriférantes utilisées en cuisine, mais aussi en médecine et en parfumerie. Ce sont en fait des matières dégagant des substances volatilisables agissant sur l'appareil olfactif et modifiant l'odeur ou l'arôme d'un aliment.

On peut donc assimiler les deux substances, épices et aromates, aux exhausteurs de goût, additifs que l'industrie alimentaire utilise tant.

Que sont exactement les épices et les aromates ?

Pour le savoir, il faut définir quelques uns.

- Le piment se présente sous deux formes à savoir : le piment rouge, qui est le fruit d'un arbuste (*Capsicum frutescens*), à la saveur très piquante ; et le piment doux ou poivron provenant d'un arbuste voisin du précédent (*Capsicum tetragonum*) qui contient, comme le premier, deux substances qui sont la capsaïcine et la capsanthine.

- Le coriandre est le fruit d'une ombellifère herbacée (*Coriandrum sativum*) ;

- Le poivre est la baie d'une liane (*Piper nigrum*), à la saveur brûlante due à la pipérine, un alcaloïde ;

- La vanille est une orchidalee grimpante (*Vanilla planifolia*) dont la capsule mûrit très lentement. Elle ne libère son parfum qu'au cours de sa maturation ;

- La cannelle est l'écorce d'arbre du genre *Cinnamomum* contenant beaucoup d'huile essentielle ;

- Le gingembre est le rhizome d'une plante (*Zingiber officinale*) à saveur piquante due au gingérol ;

- La muscade provient d'un arbre (*Myristica fragrans*) dont le fruit se compose de deux éléments employés pour leurs propriétés gustatives ;

- La girofle est de la même famille que la goyave. L'épice ou clou de girofle est le bourgeon floral d'un arbre (*Eugenia caryophyllus*).

D'autres épices ou aromates comme le curcuma sont beaucoup plus utilisés pour des fins thérapeutiques. Il faut citer aussi entre autres la cardamome ou le curry.

La composition chimique des épices et aromates est assez complexe du fait de la diversité de ces produits et, partant, des substances qui les composent. On trouve généralement dans leur composition des huiles essentielles et parfois des alcaloïdes comme dans le poivre. Ils peuvent contenir aussi des protéines, des glucides, des lipides, des vitamines, des sels minéraux et des fibres.

Vertus

Les vertus des épices et aromates sont nombreuses, car en plus de relever le goût et la saveur des différents mets, ils ont des propriétés thérapeutiques. En effet, ils peuvent contribuer à la stabilisation chimique et microbiologique des denrées alimentaires. Ils sont capables aussi de manifester des activités bactériostatiques et même bactéricides vis-à-vis de certains microbes. Leur pouvoir antioxydant est très important surtout dans les produits gras. Ils favorisent la digestion, empêchent les inflammations et luttent contre le rhum et les diarrhées. On confère au gingembre par exemple des vertus aphrodisiaques. À côté cependant, ils peuvent présenter un risque de toxicité comme c'est le cas pour la muscade.

Cependant, certains d'entre eux, comme la muscade, peuvent présenter un risque de toxicité dû à la myristicine qu'ils renferment.

Par Ange Koukou

Président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

« Paroles de Nègres », Amadou Gaye

Comme nous vous l'annoncions, les Dépêches de Brazzaville étaient à nouveau présentes cette année pour la 17^e édition du festival Africajarc, dans le Lot. Nous allons vous faire revivre les temps forts du festival qui s'est déroulé du 24 au 28 juillet 2015. Commençons par Amadou Gaye, comédien et photographe d'origine sénégalaise, qui a présenté son spectacle « Paroles de nègres » lors de la première soirée du festival intitulée « Images et Paroles »

C'est dans le jardin de la bibliothèque de Cajarc, aménagé pour la circonstance, que l'on retrouve Amadou Gaye à la lueur déclinante du jour. L'ambiance ajoute encore un peu plus de poésie à cette déambulation poétique et théâtrale dédiée aux poètes de la Négritude.

Seul en scène, son regard, sa voix portent haut et fort les mots de ces poètes qu'il aime tant. Depuis son enfance, ces mots le suivent et le font vibrer. C'est donc tout naturellement qu'il a décidé de les mettre en spectacle et de les faire aimer au public. Car c'est bien cela son objectif : on connaît les hommes mais on entend peu leurs écrits. D' Aimé Césaire à Birago Diop en passant par Langston Hughes ou Francis Bebey, on se balade à travers cette génération dite



Amadou Gaye (c) Pauline Pétesch - ADIAC

de la Négritude et sa mémoire. En marge de son métier de photographe (il a fait partie de l'agence de presse Viva et a notamment couvert le mouvement anti-racisme et la Marche pour l'Égalité en 1983), il est comédien. C'est avec l'émergence de la scène slam au début des années 2000 qu'il commence à dire ces textes en public. Certains lui disent que la Négritude est dépassée, c'est ce qui l'a décidé à monter un spectacle. Il se rend au théâtre Le Local à Paris pour le Printemps des Poètes 2006. Le directeur des lieux, Gabriel Debray, lui aussi amoureux de ces poètes, l'entend et très enthousiastes, ils décident de tra-

vailler ensemble. Gabriel a mis en scène un premier spectacle intitulé « Négritudes » qui a connu un grand succès. « Paroles de nègres » est leur deuxième spectacle, créé en 2013.

« Tant que j'aurai du souffle, je les dirai »

Amadou Gaye veut donner à voir, à entendre cette musique émotionnelle et perfraser du plaisir aux gens, nous a-t-il confié. Il s'est pleinement approprié ces mots en trouvant son propre phrasé, il nous a dit avoir « fouillé dans la profondeur de sa négritude pour trouver une façon de les dire ». Il voulait transmettre les valeurs humanistes de ces poètes, leur appel à la fraternité tout en n'oubliant pas l'histoire et les fondements de l'identité noire, en nous menant de l'Afrique aux Antilles en passant par la Guyane ou les États-Unis. Le pari est réussi, on est subjugué par son charisme et ces mots qui restent tant d'actualité. Il nous amène subtilement à la réflexion en redonnant vie, en incarnant pleinement ces figures mythiques de la Négritude.

Pauline Pétesch

MIGRATIONS EN ITALIE

Une suite de cercueils, une suite de drames

Les flux ne semblent pas s'arrêter vers les côtes italiennes où des groupes de migrants arrivent, exténués ou morts, après la traversée de la Méditerranée.

Le Premier ministre Matteo Renzi a affaire à forte partie. Face à son opinion de plus en plus réticente à accueillir – même temporairement – les migrants qui débarquent chaque jour par dizaines sur les ports du sud et qui sont ensuite ventilés à travers des centres d'accueil débordés sur toute la péninsule, il entend maintenir un devoir humanitaire incontournable. Il réaffirmait récemment qu'avant d'être un clandestin, un réfugié et un chiffre, un immigré était d'abord une personne humaine. Langage humaniste très fort, mais qui a de plus en plus du mal à passer. Même quand il ajoute, réaliste, que l'Afrique sub-saharienne d'où viennent la plupart des immigrés est aussi une région « stratégique dans la politique internationale de l'Ita-

lie » grâce surtout à la réalité que des entreprises de poids comme Eni (pétrole) et Enel (électricité) y confortent. Le Premier ministre l'a dit et répété mardi à une conférence des ambassadeurs tenue à la Farnesina, le ministère des Affaires étrangères à Rome. Mais la réalité de chaque jour est surtout faite de drames de cette immigration que le citoyen ordinaire commence à juger exaspérante. Surtout quand les politiciens viennent par derrière attiser les brèches. Pour la seule journée de lundi 27 juillet, plus de 1.800 migrants ont été secourus et 13 corps de personnes mortes récupérés au cours de cinq opérations menées par la mission européenne Triton, dans le bras de mer entre l'Italie et l'Afrique du Nord. Drame effroyable et mystère mêlés, les 13 cadavres récupérés se trouvaient à bord d'une embarcation comprenant un total de 522 personnes. Mais la cause de leur décès n'est pas certifiée. On ne sait pas si ces

personnes sont mortes de chaleur, étouffées dans les cales d'un bateau puis empilées sur une embarcation de fortune pour dérouter les soupçons ou si c'est la soif et la faim qui sont venues à bout de leur ferme intention de gagner à tout prix l'Europe par l'Italie. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) affirme qu'entre janvier et le 10 juillet dernier, plus de 150.000 migrants étaient arrivés en Europe par la mer. La moitié d'entre eux ont débarqué sur les côtes italiennes. Ils sont en majorité africains du sud du Sahara ou originaires d'Afrique du Nord, mais aussi syriens. Ces chiffres, affirme l'OMI, sont supérieurs pour l'Italie aux records de 2014. Mais c'est surtout le nombre de morts qui constitue désormais un drame méconnu et même négligé : 1.900 morts depuis le début de cette année à partir de la seule côte libyenne. On oublie le nombre de cadavres gisant dans les déserts et même ceux jetés en mer.

Lucien Mpama

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Encore un plaidoyer pour l'inscription de la rumba congolaise

Venu participer à la dixième édition du festival panafricain de musique (Fespam), le directeur régional de l'Unesco pour l'Afrique centrale, Felix Ye Loïteohin a échangé avec le ministre congolais de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso. Au menu de l'entretien, le devenir de la rumba congolaise.

« Nous sommes venus à la fois en tant qu'entité partie prenante du Fespam mais aussi comme structure internationale en charge des questions de culture pour porter témoignage de ce qui est en train d'être fait ici et de son importance pour la République du Congo et le reste de l'Afrique », a déclaré le directeur régional de l'Unesco pour l'Afrique centrale, Felix Ye Loïteohin, à sa sortie d'audience.

En effet, cette année, le thème de la dixième édition du Fespam a porté sur l'importance de la diversité culturelle et en particulier sur la question de l'évolution de la recon-



naissance internationale de la Rumba comme genre musical majeur en Afrique. A propos, Felix Ye Loïteohin, a souligné que « nous sommes en train d'échanger à la fois avec les scientifiques qui ont fait de la recherche sur la Rumba, son évolution, son champ d'extension mais aussi la possibilité éventuellement de l'inscrire sur la liste représentative du

Lors de l'entretien entre le ministre de la culture et des arts du Congo et les experts de l'Unesco patrimoine immatériel de l'humanité. Nous avons parlé de l'actualité au Congo qui est le Fespam ».

Sur cette question de l'inscription de la rumba sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité, il a ajouté « qu'il y a cinq critères. Mais le plus important est celui de porter sa candidature, ensuite il y a un certain nombre de détermi-

nants qui tendent à expliciter le caractère à la fois singulier de l'élément que l'on vient inscrire mais aussi son caractère universel. Tout cela fait partie des cinq critères que les deux pays devront travailler à remplir dans les mois ou les années à venir avant de pouvoir se présenter devant le comité qui se charge d'étudier le dossier».

Bruno Okokana

Football, le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Belgique, Estonie, République tchèque et Russie)

Belgique, 1^{ère} journée, 1^{ère} division

Charleroi et Francis N'Ganga confirment leur bonne dynamique européenne (deux victoires au deuxième tour préliminaire de la Ligue Europa) par une entame réussie du championnat : les Zèbres s'imposent 2-1 face à Mouscron. Titulaire, N'Ganga a livré une partie solide.

Estonie, 30^e journée, 1^{ère} division

Sans Allan Kimbaloula, absent, Kalju l'emporte 3-0 à Tammeka et conserve sa place de leader. République tchèque, 1^{ère} journée, 1^{ère} division

Pas de but, mais une grosse activité pour Dzon Delarge, titulaire lors du succès du Slovan Liberec face au Mlada Boleslav (4-2).

Russie, 2^e journée, 1^{ère} division Remplaçant, Delvin Ndinga a fait ses premiers pas sous le maillot du Lokomotiv Moscou. Il est entré à la 85^e minute lors du succès de sa nouvelle équipe sur le terrain de l'Anzhi Makachkhala (3-1).

Camille Delourme



VOITURES A VENDRE

NUMERO DE REFERENCE: ROC-ENQ2015/A042

DMC propose à la vente quatre (4) véhicules Prado de couleur blanche et invite par la présente les intéressés à soumettre leur offre. Un prix doit être proposé pour chaque véhicule.

Pour plus d'information, veuillez contacter: Mme Edwige A. AÏSSI, Téléphone: +242 06 508 0684 ou par email à l'adresse suivante: Edwige.AugustineAÏSSI@exxaro.com; ou, M. Gerald Moodley, Téléphone: +242 06 984 7508 ou par email à l'adresse suivante: Gerald.Moodley@exxaro.com.

Visite des véhicules: à tout moment du Lundi au Vendredi entre 08:00 et 12:00 le matin, et de 14:30 à 17:00 l'après-midi.

Kilométrage au compteur: < 500km.

Date limite: Le 31 juillet 2015 à 12:00 (heure locale).

Lieu de soumission: Bureaux de DMC: 278, Av. NGUELI-NGUELI QUARTIER WHARF VERS LA COTE SAUVAGE, POINTE-NOIRE.

ÉLECTION DES NOUVEAUX GOUVERNEURS

La Céni face à une nouvelle équation

Les difficultés logistiques pour les candidats gouverneurs et vice-gouverneurs d'atteindre dans le délai leurs circonscriptions électorales seraient à la base du report de ce scrutin repoussé au 6 octobre prochain.

Les difficultés s'amoncellent sur la voie du processus électoral en République démocratique du Congo. À peine qu'elle vient de récupérer ses prérogatives confisquées il y a peu par le Gouvernement suite à son immixtion intempestive dans l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des 21 nouvelles provinces issues du démembrement, la Céni est déjà appelée à résoudre de nouvelles équations. Son calendrier initial pour ce scrutin fixé au 31 août ne sera pas exécuté comme souhaité après le déficit des candidatures constaté dans les différents BRTC à la clô-

ture de l'opération du dépôt le 28 juillet. Un premier couac pour la Centrale électorale qui s'est trouvée dans l'obligation de revoir sa copie en proposant un nouveau chronogramme un peu plus réaliste. D'où le report à la date du 6 octobre 2015 de l'élection des gouverneurs de nouvelles provinces par les députés provinciaux suivie de la publication des résultats provisoires.

Ce décalage entraîne, par le fait même, la prolongation jusqu'au 21 août de l'opération du dépôt des candidatures auprès de la représentation provinciale de la Ceni. C'est dire que les postulants ont presque un mois pour retirer les formulaires et déposer leurs candidatures. Ce n'est que le 22 octobre 2015 que la Cour d'appel va publier les résultats définitifs. Pour maints observateurs, cette situation était prévisible, la Céni n'ayant pas tenu compte des réalités du terrain liées notamment

aux difficultés logistiques éprouvées par les candidats gouverneurs et vice-gouverneurs pour atteindre dans le délai leurs circonscriptions électorales. Des difficultés qui se sont ressenties dans plusieurs nouvelles provinces notamment au Sankuru. L'enclavement de certaines parmi elles et le manque des voies de communication constituent un écueil susceptible d'entraver le bon déroulement des scrutins. Des esprits alertes avaient déjà prédit ce scénario dès la publication par la Céni du premier calendrier sans tenir compte du temps qu'étaient censés prendre les requérants pour se conformer à la procédure en réunissant toutes les pièces exigées au dépôt (photocopie du diplôme, récépissé de la banque, certificat de nationalité etc). Entretemps, des esprits avertis continuent de tirer la sonnette d'alarme en exprimant des appréhensions

sur un éventuel chevauchement entre le calendrier réaménagé de la Céni fixant la publication des résultats définitifs de l'élection des gouverneurs des nouvelles provinces au 22 octobre et celui dit global de la même institution qui, lui, prévoit les provinciales jumelées aux locales, municipales et urbaines, à la date du 25 octobre 2015.

Le premier scrutin ne risque-t-il pas de faire ombrage au deuxième eu égard à la proximité que représentent leurs calendriers respectifs ? La question taraude bien des esprits. Selon certaines indiscretions recueillies en haut-lieu, cette situation procéderait d'une stratégie orchestrée par la coalition au pouvoir qui chercherait un alibi pour justifier la nomination des exécutifs provinciaux en prenant comme prétexte, les tergiversations auxquelles donneraient inévitablement lieu l'exécution du nouveau calendrier de la Céni.

L'élection des nouveaux gouverneurs et de leurs adjoints par des députés provinciaux est loin de rassurer la majorité présidentielle dans son obstination à maintenir les nouvelles provinces dans son giron, quitte à imposer ses choix le moment venu par le biais des nominations. Un schéma anticonstitutionnel - aucun mécanisme ne conférant à quiconque le pouvoir de nommer les gouverneurs et leurs adjoints - mais aussi susceptible d'écorner l'indépendance même de la Céni. Qu'à cela ne tienne. Une chose est vraie, c'est que ce premier couac dans l'élection des nouveaux gouverneurs confirme les craintes d'une certaine opinion qui redoutait le découpage estimant qu'il était précipité, le manque criant des moyens financiers s'étant dressé comme un écueil difficile à extirper.

Alain Diao

CONSOMMATION COURANTE

Quelques produits stratégiques en baisse

Une tendance baissière est observée actuellement sur le prix du sac de ciment gris passé de 13500 à 11500 FC. Et la liste devrait vraisemblablement s'allonger dans les secteurs de l'alimentation et des transports d'ici peu, selon certaines sources proches des milieux officiels.

D'une manière générale, la tendance est observée sur les prix de certains produits stratégiques confirmant ainsi une stabilisation du marché des biens de consommation. En effet, pour le cas du sac de ciment gris, il a connu une baisse depuis un certain temps. Cette situation ne peut que profiter à un secteur en pleine expansion ces dernières années. Du côté des analystes, l'on table sur une tendance graduelle à la baisse avec l'objectif d'atteindre les 10 dollars américains ou l'équivalent en franc congolais, soit 9000 FC, pour un sac de ciment gris.

Cette situation prouve à suffisance la réussite des politiques actuelles visant à stabiliser la monnaie nationale, ont renchéri les analystes.

En effet, il y a juste quelques années, les prix des biens de consommation restaient encore très volatiles sur le marché.

Actuellement, l'on se félicite des résultats encourageants du mécanisme mis en place pour l'encadrement de la filière. En d'autres termes, le boom du secteur des infrastructures et l'encadrement de la filière sont les deux éléments fondamentaux qui ont concouru à cette baisse d'un produit aussi stratégique pour les grandes villes en mutation.

La tendance baissière est signalée également sur des produits alimentaires comme le haricot, la boîte de lait en poudre, le riz et le bidon d'huile.

Dans le même élan, l'on croit fermement que les produits pétroliers devront connaître à leur tour une baisse dans les tout prochains jours. Et toute baisse du litre à la pompe ne pourra qu'entraîner des effets rapides sur les prix intérieurs car le transport des marchandises participe à hauteur de plus de 50% dans la structure du prix de vente. Les effets ainsi attendus se concentreront particulièrement dans les domaines des affaires et du commerce en RDC.

Laurent Essolomwa

KINSHASA

FFJ-@frique s'insurge contre la diffusion des images d'appel à la violence sur un média

L'ONG, qui a noté que la théorie de la toute puissance des médias n'était pas à minimiser, a appelé l'organe de régulation des médias à agir, tout en appelant à se rappeler de la tristement célèbre radio Mille collines du Rwanda, dont la contribution au génocide a bien été déterminante.

Dans une réaction du 28 juillet, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist-@frique (FFJ), a demandé au Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), de faire cesser immédiatement la diffusion sur Télé 50, « des images faisant l'apologie de la violence dans l'objectif d'installer la peur dans l'opinion publique au seuil des élections générales au pays ».

FFJ a dit regretter que Télé 50, un média proche du régime, émettant en clair dans la capitale Kinshasa et crypté, diffuse en boucle, « des images d'une aussi forte charge émotionnelle juxtaposant des images macabres de triste mémoire sur l'affrontement armé, en plein cœur de la capitale, entre des éléments de la garde de Jean-Pierre Bemba, ancien-vice président et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2006 et l'armée régulière, d'une part et celles, d'autre part, d'un affrontement meurtrier entre une franche de la population du Burundi opposée au troisième mandat du président Pierre Nkuruziza et l'armée dans la ville de Cibitoke, et celles des violences tunisiennes entre les partisans des partis opposés Enhadu du président sortant Moncef Marzouki et de Nidas Tunes du président entrant Essebsi ». « Tout en saluant le professionnalisme de

ce média, FFJ-@frique pense cependant que les circonstances actuelles ne donnent pas lieu à la diffusion de telles images qui n'informent, forment ni ne divertissent. Les commentaires y afférents faits par un journaliste de ce média jettent la peur dans la population congolaise et contribuent, à coup sûr, à magnifier les actes de violence tout en voulant faire peur à la contradiction à la veille des élections », a déclaré le legal officer à FFJ-@frique, Maître Nkashama.

La théorie de la toute puissance des médias, a souligné FFJ-@frique, n'est pas à minimiser. Nous demandons au régulateur des médias, a poursuivi cette ONG, de faire cesser, toutes affaires cessantes, ce genre de diffusion qui peut nous amener à nous rappeler la tristement célèbre radio Mille collines du Rwanda, dont la contribution au génocide a bien été déterminante. « Nous avons, en dehors de notre rôle de défendre les droits civils et politiques du journaliste, celui, en sus, de prévenir en amont tout dérapage que pourrait occasionner un média ou un journaliste », a enfin expliqué FFJ-@frique.

Touchée par l'état de santé de Daniel Safu

D'autre part, cette ONG s'est dite touchée par l'état de santé du journaliste et directeur de Les Points saillants Plus, un périodique paraissant à Kinshasa, Daniel Safu, condamné à Matadi, à deux ans de prison ferme, pour « outrage au chef de l'Etat et imputations dommageables » à un député national. « Depuis bientôt un mois, Safu est sérieusement malade, atteint d'un paludisme aigu et les signes cliniques renvoient à croire à une fièvre

typhoïde, puisque la fièvre ne baisse pas », a noté FFJ-@frique citant son correspondant local, faisant foi au rapport d'un médecin proche du patient.

FFJ-@frique a exhorté les autorités de la province de Kongo central, d'ordonner une urgente hospitalisation du journaliste et le bénéfice de l'urgence au regard de son état de santé fort préoccupant. « L'actuelle situation du journaliste est en nette contradiction avec les standards internationaux pertinents », a relevé FFJ-@frique.

Citant un proche parent de Daniel Safu, l'ONG a souligné que ce dernier a été transféré à l'hôpital de Kikanda, accompagné de dix policiers, mais il a été ramené à sa cellule alors que son cas nécessitait une hospitalisation. Aussi, a témoigné cette source, les médicaments prescrits que le condamné avait gardés dans un sachet lui auraient-ils été volés, l'exposant actuellement à la mort puisqu'il ne sait rien prendre pour guérir.

Daniel Safu, a rappelé FFJ-@frique, a été extrait de force de sa chambre d'hôtel le 1^{er} juin par des policiers munis d'un mandat d'arrêt émis par le parquet près le tribunal de paix de Matadi. Il lui est reproché ses propos jugés outrageants et diffamants tenus le 25 mai sur « Plateau oval », une émission diffusée sur Radio Télé Atlantic, un média local, émettant à Matadi, capitale du Kongo central, alors qu'il émettait ouvertement des critiques sur la gestion jugée catastrophique de la province à une époque donnée comparativement à la gestion actuelle.

Il a été condamné au premier degré et, la peine a été reconduite en appel au tribunal de grande instance de Matadi. Il est écroué à la prison centrale de la province.

Lucien Dianzenza

POINTES D'IVOIRE SAISIES À BARUMBU

WWF et TRAFFIC prônent des mesures répressives contre les braconniers

Pour ces deux organisations, cela nécessite, bien évidemment, la coopération de tous les pays et services engagés dans cette lutte contre le braconnage des éléphants et le trafic illégal d'ivoire.

Dans une déclaration conjointe signée le 29 juillet, le Fonds mondial pour la nature (WWF-RDC) et le Réseau de surveillance du commerce de la vie sauvage (TRAFFIC) ont salué la saisie d'un lot d'environ 138,8 kg d'ivoire, dans la commune de Barumbu, à Kinshasa.

Pour ces deux organisations, ce coup de filet réalisé par la Brigade antifraude de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) avec l'appui de la police nationale, « démontre la capacité de la RDC à démanteler les réseaux des braconniers, trafiquants de la faune et leurs complices ».

WWF et TRAFFIC ont, par ailleurs, noté qu'en RDC, les défenses d'éléphants mises dans le circuit du commerce illicite proviennent généralement des aires protégées, en dépit du fait qu'actuellement, dans de nombreux pays dont la RDC, les éléphants soient totalement protégés. Aussi, ont-elles rappelé, la loi n°14/003 relative à la conservation de la nature du 11 février 2014, qui interdit la détention, la vente et l'exportation illégales d'ivoire et réprime sévèrement toute infraction y liée. « Cet état de choses ternit l'image de la RDC, pourtant signataire de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) », ont-elles fait savoir, à la suite de ce constat de massacre d'éléphants. Ces deux organisations ont également insisté pour que

Aussi, pour préserver les dernières populations d'éléphants à travers le pays, WWF et TRAFFIC ont dit encourager le gou-

vernement de la RDC à prendre des mesures énergiques pour la réussite du Plan d'action national pour l'ivoire (PANI-RDC), qui a permis la levée, en avril dernier, par la CITES, des sanctions qui étaient imposées à la RDC sur le commerce des espèces (animales et végétales) reprises sur la liste de cette structure. Ces mesures, ont noté ces organisations, devraient consister notamment en des enquêtes judiciaires afin que les commandi-

laires de ce trafic d'ivoire soient appréhendés, poursuivis, jugés et sanctionnés conformément à la loi. Le gouvernement congolais est également appelé à « veiller à ce qu'aucun produit en ivoire ne soit commercialisé sur toute l'étendue de la République, conformément à la législation en vigueur ».

Ces organisations, qui ont, en outre, réaffirmé leur disposition à collaborer avec les instances de la République dans le suivi judiciaire des infractions fauniques et la lutte contre la criminalité liée aux espèces protégées en général, ont également souhaité

que la relocalisation du marché des vendeurs des œuvres d'art de Royal permette, à sa réinstallation, de s'assurer qu'aucun



Des pointes d'ivoire retrouvées le 22 juillet, au domicile d'un sujet guinéen à Barumbu, à Kinshasa/Ph. Radio Okapi/Ascain Zigbia.

les mesures répressives prévues par la législation soient appliquées à l'endroit des braconniers, des trafiquants et de leurs complices. « Cela nécessite, bien évidemment, la coopération de tous les pays et services engagés dans cette lutte contre le braconnage des éléphants et le trafic illégal d'ivoire », ont appuyé ces organisations.

Des mesures dans le cadre du PANI-RDC

vernement de la RDC à prendre des mesures énergiques pour la réussite du Plan d'action national pour l'ivoire (PANI-RDC), qui a permis la levée, en avril dernier, par la CITES, des sanctions qui étaient imposées à la RDC sur le commerce des espèces (animales et végétales) reprises sur la liste de cette structure. Ces mesures, ont noté ces organisations, devraient consister notamment en des enquêtes judiciaires afin que les commandi-

laires de ce trafic d'ivoire soient appréhendés, poursuivis, jugés et sanctionnés conformément à la loi. Le gouvernement congolais est également appelé à « veiller à ce qu'aucun produit en ivoire ne soit commercialisé sur toute l'étendue de la République, conformément à la législation en vigueur ».

Ces organisations, qui ont, en outre, réaffirmé leur disposition à collaborer avec les instances de la République dans le suivi judiciaire des infractions fauniques et la lutte contre la criminalité liée aux espèces protégées en général, ont également souhaité

produit en ivoire n'y sera vendu. On rappelle que ce lot de cinquante-quatre pointes d'ivoire a été saisi, la semaine dernière à Kinshasa, dans la commune de Barumbu, au domicile d'un sujet guinéen non autrement identifié, qui a réussi, selon les services douaniers, à s'échapper. Cet ivoire vraisemblablement destiné à la vente, est le produit du massacre de plusieurs pachydermes.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Katanga enregistre une diminution des cas de rougeole

Devenue presque endémique dans l'ex-province du Katanga, la rougeole, cette maladie qui affecte les enfants connaît, selon le rapport hebdomadaire du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), une baisse sensible de cas.

Depuis plus de trois semaines, la progression de l'épidémie de rougeole a sensiblement baissé dans la zone de santé de Malemba Nkulu située dans l'ex-province du Katanga. Depuis le mois d'avril dernier, cette zone de santé enregistrait une moyenne hebdomadaire de près de sept cents cas de rougeole. Actuellement, cette maladie connaît une régression sensible. Dans la période allant du 06 au 12 juillet, seuls soixante-trois cas ont été rapportés.

La même tendance à la baisse, indique le Bureau de coordination

des affaires humanitaires des Nations unies est aussi observée dans la zone de santé de Kilwa qui notifie de moins en moins de cas, depuis fin juin dernier.

Les ripostes vaccinales couplées à la prise en charge organisées dans ces zones de santé ont contribué à la baisse de cas. En dépit de ces performances dans les deux zones de santé, sur toute la province du Katanga, la situation de la rougeole n'est pas luisante et la maladie demeure encore un problème majeur de santé publique aggravant ainsi le taux de mortalité infantile.

« Sur l'ensemble de la province du Katanga, la tendance reste toujours à la hausse et la situation de la rougeole continue à préoccuper dans les zones où il n'y a pas de réponse par manque d'acteur, de financement ou de kits de prise en charge. Actuellement sur les quinze zones de santé confirmées et déclarées en épidémies depuis le début de l'année, à peine huit, notamment Ankoro, Bukama, Butumba, Kikondja, Malemba, Manono, Mukanga et Nyemba, bénéficient de la prise en

charge », révèle Ocha.

Maladie endémique, la rougeole fait et continue de faire énormément de victimes dans l'ex-province du Katanga, où du 01 janvier au 12 juillet courant, il a été enregistré plus de 16 580 cas de rougeole dont 267 décès.

Malaria, un autre fléau qui mine le Katanga

En plus de la rougeole, le Katanga est à la merci de la malaria. Au premier semestre de l'année en cours, l'ex-province du Katanga a déjà enregistré plus d'un million de cas suspects de paludisme. Plus de 1 500 personnes en sont mortes. Ce qui représente une augmentation de plus de la moitié par rapport à la

même période en 2014 où plus ou moins 650 000 cas ont été notifiés. D'après les prévisions des experts de la santé, des dizaines de milliers d'autres cas de paludisme sont attendus d'ici la fin de l'année, au regard de la tendance actuelle.

Dans l'ex-province du Katanga, l'accès limité aux soins de santé de base et le dysfonctionnement du système de santé rendent la population vulnérable face au paludisme. Face à cette flambée, les partenaires impliqués dans la lutte contre le paludisme au Katanga sensibilisent la population pour le changement de comportement vis-à-vis de l'utilisation des moustiquaires imprégnées.

Aline Nzuzi

TP MAZEMBE

Patrice Carteron veut utiliser autrement Trésor Mputu

Pour le coach français, l'ex-capitaine des léopards serait bénéfique pour son club (actuellement quart finaliste de la Ligue des champions de la Caf), à la maison plutôt qu'à l'extérieur du pays.

Qu'est devenu Trésor Mputu Mabi, l'attaquant mythique du TP Mazembe ? Des nouvelles en provenance de l'ex-province du Katanga laissent entendre que l'ancien capitaine des Léopards se porte comme un charme et aurait même déjà repris les entraînements avec son club, le TP Mazembe. Il aurait, d'après des sources, repris tout son potentiel physique après son opération du genou qui l'avait momentanément tenu à l'écart de l'aire de jeu. La réintégration du feu follet

des Corbeaux n'a pas beaucoup posé de problème comme l'a affirmé le coach Patrice Carteron qui s'est dit content de retrouver ce génie du football qui a toute sa place au sein du club.

Se confiant tout récemment à une chaîne de la place, l'entraîneur français a indiqué qu'il entend l'utiliser d'une autre façon de sorte qu'il puisse donner la plénitude de son talent eu égard aux ambitions que nourrit le TP Mazembe en Ligue des champions et par rapport à la nouvelle configuration du club. Une manière pour le coach français de mettre fin aux spéculations de tout genre sur une prétendue manque de volonté du staff technique de réintégrer Trésor Mputu dans l'ossature actuelle du club. Tout en promettant de négocier un deal avec le joueur visant à



Trésor Mputu

le convaincre sur sa nouvelle approche technique adaptée à son style de jeu, l'entraîneur du TP Mazembe a indiqué c'est à domicile que Mputu Mabi apportera beaucoup au club. L'équipe qui

sera appelée bien souvent à jouer haut et en bloc aura besoin de son talent, ou mieux, « de sa capacité à décanter des situations et à marquer », a-t-il déclaré. Par contre, à l'extérieur du pays où

Mazembe a souvent tendance à jouer replié avec un engagement physique conséquent, Patrice Carteron estime avoir assez d'éléments pour contrer les potentiels adversaires. En un mot, a-t-il indiqué, « Mputu Trésor serait bénéfique pour Mazembe à la maison qu'à l'extérieur ».

Entretemps, une rumeur persistante a circulé ces derniers temps sur un éventuel transfert du concerné dans V.Club. Il n'en est rien, ont laissé entendre l'entourage du joueur et le staff dirigeant des Corbeaux lushois qui ne sont pas prêts à laisser partir, une nouvelle fois, leur star adulée après la pige malheureuse d'une année effectuée à Kabuscop laquelle lui a attiré plus d'ennuis plutôt que de contribuer à hausser ses performances footballistiques.

Alain Diasso

TAEKWONDO

La RDC en tête des championnats de la zone IV à Kinshasa

Les athlètes rd-congolais ont raflé le plus grand nombre de médailles aux sixièmes championnats d'Afrique centrale organisés à Kinshasa, soit onze médailles en or et quatre en argent. La RDC a donc logiquement fini leader de la compétition.

Les Léopards taekwondo dames et messieurs de la RDC ont glané au total quinze médailles (onze en or et quatre en argent) aux sixièmes championnats d'Afrique centrale (Zone IV) de taekwondo. Le Congo Brazzaville s'est octroyé la deuxième place avec douze médailles dont deux en or, cinq en argent et cinq en bronze.

Le Tchad s'est contenté de la première marche du podium avec deux médailles en or, et le Cameroun a clôturé le classement avec six médailles en argent et huit en bronze. Arrivé tardivement au lieu de la compétition, les athlètes de la République centrafricaine n'ont pas pu prendre part à ces championnats. La délégation centrafricaine n'a rejoint Kinshasa que le dimanche 19 juillet, jour de la clôture du tournoi.

Mais l'organisateur de la compétition a jugé bon d'octroyer aux Centrafricains le prix de l'équipe fair-play parce qu'ils

sont arrivés sur le lieu de la compétition, bien qu'en retard. Le taekwondo Cédrick Botalata de la RDC a été désigné meilleur athlète en version masculine. « Ce que je viens de faire au tatami prouve que je suis un champion. L'année passée, j'avais remporté la médaille d'or et le titre de meilleur athlète d'Afrique Centrale. Je ferai un effort pour remporter la médaille d'or pour mon pays aux Jeux africains », a-t-il déclaré à cet effet. Le titre de meilleur athlète en version féminine est revenu à la Tchadienne Epiphane Manji-Sene.

La compétition a été organisée le 18 et 19 juillet 2015 à Kinshasa et a réuni la RDC pays hôte, le Congo Brazzaville, le Gabon, le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine. Après les championnats d'Afrique centrale de taekwondo, Kinshasa va organiser un stage à l'intention des Léopards taekwondo en Corée du Sud, afin de mieux affûter leurs armes pour les 11es Jeux Africains de Brazzaville. Et la prochaine édition des championnats d'Afrique centrale de cet art martial d'origine coréenne seront organisés au Cameroun.

Martin Engimo

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE-PHASE DES POULES

TP Mazembe domine Smouha SC à Alexandrie en troisième journée

Les Corbeaux du Tout Puissant Mazembe ont effectué un voyage relativement positif dans le Maghreb où ils ont disputé la deuxième et troisième journée de la phase des poules de la 20e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

Après le résultat d'égalité de zéro but partout contre Moghreb Tétouan au Maroc, le club de Lubumbashi a réalisé un bon coup le vendredi 24 juillet 2015 à Alexandria Stadium d'Alexandrie en Egypte, en s'imposant face à la formation de Smouha SC par deux buts à zéro. Pour cette rencontre, l'entraîneur français des Corbeaux, Patrice Carteron, a remis dans le onze de départ deux joueurs absents lors du match de Tétouan, notamment, le latéral droit ghanéen Frimpong remettant le Zambien Kabaso sur le banc, ainsi que Jean Kasusula sur le flanc gauche de la défense, reprenant sa place au Ghanéen Richard Kissi Boateng.

Mazembe a rapidement pris possession de balle et à la 40^e minute, le Zambien Rainford Kalaba a ouvert la marque pour les Corbeaux d'une frappe en pleine lucarne. Le Ghanéen Daniel Adjei a parachevé la victoire, à la 84^e minute, sur une frappe légèrement détournée par un défenseur de Smouha à ses propres buts. Le milieu de terrain Adama Coulibaly a été désigné l'homme du match au terme d'une partie exceptionnelle de la part de ce jeune Malien qui bénéficie désormais de la confiance du staff technique des Corbeaux. À la fin de la partie, l'entraîneur Patrice Carteron (désormais assisté d'un adjoint, le Serbe Zlatko



Les joueurs de Mazembe joyeux après leur victoire sur Smouha à Alexandrie (photo tpmazembe.com)

Krmpotic) a déclaré : « Je suis satisfait de ce 3^e match en quarts : zéro but encaissé ça prouve qu'on a une grosse stabilité défensive. On a fait un match sérieux, on était un peu tendu en début de match mais progressivement on a su rivaliser et on s'est créé les occasions les plus nettes en contre-attaques. En 2^e mi-temps, il a juste fallu réajuster au niveau tactique même si on a eu un début très difficile. En passant avec un vrai récupérateur et deux joueurs qui allaient presser pour accompagner nos attaquants, on a bien géré la fin du match ».

Auteur d'un but splendide, le milieu international Rainford Kalaba a réagi en ces termes : « Pendant le stage de Tanger, il a fallu beaucoup travailler pour arriver là et aujourd'hui j'essaie de m'adapter à ce poste de numéro 10 qui n'est pas vraiment le mien. De toute façon, quand on travaille ça finit par payer. Main-

tenant, il va falloir rester sur cette lancée individuelle et collective pour continuer à faire de gros matchs et donc avoir de bons résultats. Accédons en demi-finale avant d'envisager comment aller au bout. Il fallait absolument gagner ce soir, même si ça sentait un match piège. Face à une bonne équipe de Smouha SC, on a trouvé les ressources nécessaires ».

Avec cette victoire, Mazembe partage la première place avec Al Hilal du Soudan qui compte également cinq points grâce à son match nul contre Maghreb Tétouan (1-1) à Tétouan. Smouha d'Egypte se retrouve à la troisième avec trois points, et Maghreb Tétouan est à la dernière place avec trois points. Les Corbeaux vont accueillir, le 8 août 2015 dans leur stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, les Egyptiens de Smouha en quatrième journée.

M.E.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Les Grands moulins du Kouilou annonce sa production pour juillet 2016

Les Grands moulins du Kouilou (GMK) comptent alimenter toute la République du Congo en farine et en pattes alimentaires, ses premières réalisations sont attendues pour juillet 2016. Le 27 juillet, le ministre d'Etat, ministre du Développement industriel et du secteur privé, Isidore Mvouba, a visité les travaux de construction de cette usine, située à Pointe-Noire, dans la zone industrielle de Vindoulou.

Le ministre d'Etat a voulu s'assurer de l'état d'avancement des travaux de la société les Grands moulins du Kouilou, dont les attentes sont importantes pour la population congolaise. Une visite guidée lui aurait suffi pour qu'il se rende compte du travail qui est en train de se réaliser sur le site de cette minoterie industrielle.

En effet, les travaux de génie civil et de construction des silos ont déjà commencé. Et si les plannings sont tenus, d'ici juillet à août 2016, les premiers sacs de farines, made in GMK seront mis sur le marché. Avec un coût d'investissement de 35 milliards de FCFA, ce projet qui a bénéficié de l'apport des banques locales, a marqué les esprits des hommes d'affaires locaux. Et à entendre son directeur général, GMK est une société qui se veut être un interlocuteur clé de l'industrie agroalimentaire et les fournisseurs réguliers des marchés locaux. Le but de cette société, est de produire et commercialiser des farines de qualité, adaptées aux besoins spécifiques des boulangers. Mais en dehors de la farine et des pattes alimentaires qui sont ses activités phares, les GMK, vont également produire



Le ministre Isidore Mvouba (au centre) visitant les travaux des grands moulins du Kouilou crédit photo ADIAC

les huiles de table, des produits de bétail et les détergents. Son positionnement est un atout qui va lui permettre de desservir, les départements du pays, no-

tamment, le Kouilou, le Niari, la Bouenza, la ville de Brazzaville et bien d'autres.

Dans son intervention, le ministre d'Etat, Isidore Mvouba a énumé-

ré les points importants qui marquent ce projet dont l'exemple est à souligner « c'est un projet qui a bénéficié pour une fois, de l'apport des banques locales, ça n'arrive pas souvent, c'est quelque chose que je tenais à souligner parce qu'il y a comme un défi de confiance entre les banques congolaises locales et les hommes d'affaires. C'est un investissement assez lourd, 35 milliards de FCFA, ce n'est pas peu », a reconnu monsieur le ministre. Rappelons que pour mener ce projet à bien, la direction générale de cette société a demandé au gouvernement de la République, par l'intermédiaire du ministre d'Etat, ministre du Développement industriel et du secteur privé, un espace dans le port autonome de Pointe-Noire pour abriter ses silos de réception.

Hugues Prosper Mabonzo

CULTURE

La compagnie de conte célèbre ses 19 ans d'existence

La compagnie de conte Africa Graffitis souffle sur ses 19 bougies, le 31 juillet au Centre de ressources sur les arts de l'oralité et du conte situé au quartier Côte matève dans le 6^e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire.



La compagnie de conte Africa Graffitis en scène crédit photo ADIAC

Animations culturelles diverses, repas et dégustations seront servis aux convives au cours de la soirée où sera joué un extrait de la nouvelle création d'America Graffitis « Histoire au pays Mikengué » écrit et mis en scène par Nestor Mabiala. Un conte tiré de l'ouvrage à paraître prochainement grâce au soutien du Collectif des bibliothécaires et intervenants en action culturelle (Cobiac) de France. Principale compagnie de conte en République du Congo, Africa Graffitis organise à travers le monde, différentes activités pour perpétuer l'art du conte mais aussi défendre les us et coutumes du pays issus de la tradition orale. Le festival international « Retour au Mbongui » créé en 2000, en est l'expression illustrative, l'apéro conte (fête autour du feu agrémentée des mets et boissons aux sons de la parole vagabonde contée ou chantée), la journée nationale du conte, célébrée le 12 janvier de chaque année font partie des activités régulières de la compagnie qui, depuis près de deux décennies s'est imposée comme une véritable école de l'oralité. Dans les établissements

scolaires, les quartiers périphériques, les grandes salles conventionnelles, ses membres portent la parole contée et cela fait des émules à chacune de leur sortie.

Avec l'installation à Marseille en France de Jorus Mabiala il y a dix ans, Africa Graffitis a pris une autre dimension. Le festival s'est internationalisé à partir de 2005. Les conteurs Sylvie Vieville, Clément Goguilhot, Maggie Paille, René (France), Ntoyo (France-Congo), Koffi Amino, Wayou Constant (Côte d'Ivoire), KPG (Burkina Faso), et bien d'autres se sont produits à Pointe-Noire lors des dernières éditions du festival.

Le Mbongui, foyer, lieu de repas situé au milieu de la cour en campagne et par extension lieu de discussion et de retrouvailles le soir, symbole de la transmission du savoir ancestral est entrain de revivre grâce à cette compagnie dont les principaux animateurs sont les frères Nestor et Jorus Mabiala, dignes héritiers de la parole vagabonde de leur défunt père Benoit Mabiala, tribun et émérite conteur.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

François Makita prend officiellement sa retraite

L'Ancien attaquant congolais connu sous le surnom de Makita football a mis fin à sa carrière footballistique le 26 juillet au Complexe sportif de Pointe-Noire à travers un jubilé qui a regroupé tous ses amis et anciennes gloires congolaises et de la RDC. Ce jubilé a été organisé par la cellule de coordination mise en place par le président de l'Association des mutualistes nostalgiques de football «AMUNOF» que dirige le colonel Gaëtan Victor Oborabassi

Le public sportif ponténégrin, les amis et les membres de la famille ont pris part à ces retrouvailles qui célébraient la fin de la carrière sportive d'un digne fils du pays qui a contribué honorablement à l'histoire du football congolais et français. Deux matchs ont consacré le jubilé de l'ancien sociétaire du Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) qui a fait ses premiers pas à CS Negro en 1977 à Brazzaville. Après le match de lever de rideau, Makita et ses amis regroupés dans une même équipe se sont affrontés contre la sélection des anciens joueurs de Pointe-Noire. Une rencontre totalement dominée par la sélection de Pointe-Noire qui l'a d'ailleurs emportée sur le score de 3-2.

Un match très spectaculaire qui a permis aux amoureux du football de revoir les vieilles gloires qui ont fait les beaux jours du football congolais à savoir, Tchibota Mavis, Gaëtan Victor Oborabassi, Overate, Frederick Massamba, Ange Ngapi, Makita Guizo, Decho, Yangara de Imana (RDC), Tostao, Rino Ndouli, Serge Mampouya, Destin Yenguita, Alain Pambou, Malonga Pérès, Ngobela, Pandeche, Sergent Miatama, Serge Oboya, Mombo, Symplice Oyomat, Roland Loubaki, Brice Etébé, Bourgon, Guy Missamou, Abougé, Malongo Iver, Didier Biantouadi, Romuald...

Makita sollicite la réforme du football congolais

Après cette retraite, Makita Football se lance dans la carrière d'entraîneur. « Je suis toujours au milieu des sportifs. Je remercie tout le monde et surtout le président de l'AMUNOF qui a fait que ce match puisse se jouer à Pointe-Noire. Tout ce que je demande à la nouvelle génération, c'est d'aimer le travail, parce que sans le travail vous ne pouvez pas parvenir à de bons résultats. Vu la qualité des joueurs que dispose le Congo, je suppose que ça ira mieux dans les années à venir », a dit le footballeur. Cependant, cette cérémonie ayant coïncidé à l'arrêt du championnat national, l'orateur a appelé les acteurs sportifs à la réforme. « Il

il y a une concertation à faire entre nous les acteurs et à partir de là on peut



François Makita «DR»

trouver une solution. Il faut revoir tout le système du football. Cela fait deux fois quand je reviens au pays que le championnat s'arrête. On n'a jamais vu ça au monde et on n'arrive pas à trouver une solution. Léopards qui joue en compétition africaine n'a pas de match de compétition au niveau local, c'est dommage pour le football congolais », s'est indigné l'ancien Diable rouge. Le principal acteur du jubilé, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi s'est dit très fier de la réussite de ce jubilé. « Makita François est une fierté congolaise, c'est pourquoi ensemble avec François Mpélé nous l'avons soutenu pour qu'il fasse ce jubilé ici. À l'époque

nous avons joué dans deux clubs rivaux, j'étais au départ à Racine Mobe-bissi et lui à CS Negro mais, il était un peu plus jeune que moi. Quand il arrive en Cara, j'étais parti en Europe. »

La carrière du joueur en France après le Congo

Le Joueur signe son premier contrat entre 84 avec Montelimar, où il passe 6 mois avant d'intégrer Saint-Etienne en 1985 où il joue avec Roger Milla, il marque 3 buts. De 86 à 87 il joue à Nîmes. En 1987, le Congolais signe à Louhans-c où il passe deux saisons avant de poursuivre sa carrière en 1989 dans le club Ancenis, il passe deux saisons avant de signer pour une année à Epemay de 91-92. Makita football termine sa carrière de 93 à 2000 à Châteaux Roux où il évolue avec Patrick Mboma et Omane Ebiyik. Il a joué deux fois la phase finale de la CAN avec les Diables rouges en dehors des éliminatoires. Âgé de 52 ans, l'ancien Diable rouge est installé en France.

Charlem Léa Legnoki

MISS CONGO 2015

Les lauréates signent le texte d'engagement avec le comité

Quarante-huit heures après son sacre, la miss Congo 2015, Michelle Yako, et ses dauphines, miss charme et miss élégance, se sont engagées sur l'honneur à respecter scrupuleusement le texte d'engagement qui les lie au Comité miss Congo (Comico). La cérémonie de signature de ce document a eu lieu le 28 juillet, en présence de la présidente du comité, Pupuce Ngalla-Ibata Mouetoukouenda.

Investie ambassadrice de la beauté de son pays, patronnesse des fêtes et cérémonies de propagation nationale, jeune marraine des œuvres de bienfaisance, de solidarité nationale et internationale, Michelle Yako s'est engagée formellement à n'accepter aucune proposition de quelque ordre que ce soit : réceptions, défilés d'élégance, photos, castings, films publicitaires ou autres interviews radio et télévisées, vidéo, disques et gala divers..., même sous son nom à titre onéreux ou gratuit, sans aviser le Comité Miss Congo ou son délégué mandaté qui est seul habilité à juger et donner une suite.

La miss Congo 2015 s'est également engagée à participer durant son mandat, moyennant ses défraitements aux diverses manifestations et galas



La présidente du Comico-, les lauréates et leurs parents

réalisés avec le concours du Comico (défilés de mode, réceptions, émissions de radio et télévision, participation à des manifestations officielles, œuvres de bienfaisance et de promotion nationale). Elle n'élèvera aucune protestation ou commentaires déplacés dans la presse ou ailleurs par sa voix ou celle de sa famille sous peine de sanctions sévères allant jusqu'à la destitution. En toute circonstance, Michelle Yako se comportera avec dignité grâce et élé-

gance, parfaitement habillée, coiffée et maquillée. Elle s'interdit de fumer, de s'afficher dans des lieux publics (bars, restaurants, terrasses, nightclub, ...) avec un homme, de se prêter à des photos licencieuses et à des exhibitions équivoques (strip-teases, monokinis mannequins nus) sous son nom ou avec son titre et ce pendant une durée de cinq années après son élection sous peine d'une amende de 250.000 FCFA.

La miss Congo 2015 est tenue

à participer sans restriction à tous les concours nationaux ou internationaux, voyages à l'étranger ou à l'intérieur du pays pour lesquels elle sera désignée et à se conformer aux règlements qui lui seront communiqués, à effectuer les formalités nécessaires (passeport, visa, vaccination, examens médicaux).

En cas d'indisponibilité (mariage, mauvaise santé, maux de transport, inaptitude de se présenter en public, prise de poids exagérée, indigni-

té, mauvaise tenue, troubles caractériels, déséquilibre neuropsychique, utilisation de stupéfiants ou d'alcool, non-respect du règlement intérieur du comité, désaccord avec la famille), la miss reconnaît être passible de remplacement ou de destitution.

Tous les cadeaux de valeur qu'elle pourrait recevoir du fait de son titre lui seront officiellement remis à la fin de son mandat ou attribués à celle qui remplirait les critères et ce, avec les avantages afférant au titre. En cas d'un séjour à l'étranger, la miss est tenue de rendre compte régulièrement de toutes ses activités à la Comico. A l'issue de la signature de ce document, la miss Congo 2015, Michelle Yako ainsi que ses dauphines ont déclaré être prêtes à respecter scrupuleusement tous les engagements pris.

Rappelons que pour ne pas avoir respecté ses engagements, les lauréates de la dix-septième édition, au titre de l'année 2014 ont été soit destituées (miss Congo), soit déclarées persona non grata aux activités du Comico (les première et deuxième dauphines). Seule la miss charme 2014 a pu finir son mandat en beauté.

Bruno Okokana

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Le complexe sportif de Kintélé provisoirement réceptionné

Le stade de plus de soixante mille places et ses annexes, le complexe nautique, le Palais des sports été réceptionnés ce 29 juillet en fin d'après-midi.

C'est le coordonnateur technique de la Délégation générale aux Grands travaux, Oscar Otoka, qui a réceptionné ces différents ouvrages des mains des responsables de la société chinoise, China state construction Ingenering corporation, l'ayant construit. « Les travaux ont été réalisés

conformément aux prescriptions techniques », souligne le procès-verbal signé par les parties prenantes dont la commission nationale des ouvrages finis qui a d'ailleurs procédé à une visite technique du stade, du complexe nautique, du Palais des sports et même de l'héliport bien avant la réception.

Cette réception provisoire, précisant-le, s'est faite avec des réserves. Un délai de trois semaines a été accordé à l'entreprise chinoise pour lever ces réserves, c'est-à-dire, rattraper quelques manquements



Le stade Kintélé vue de l'extérieur / crédit photo Adiac

mineurs constatés lors de la visite. Lesquels manquements, à en croire le procès-verbal, ne sont pas compromettants à l'exploitation des ouvrages. Sur le site de Kintélé, il ne reste plus que la réception du village des Jeux, de quelques bâtiments administratifs...

Par ailleurs, le coordonnateur technique de la Délégation générale aux Grands travaux a

souligné que cette série de réception provisoire se poursuivra sur l'ensemble des autres ouvrages en voie de finition dans la ville parmi lesquels le Centre sportif de Makélékélé. Finalement, malgré les délais qui étaient impartis, le Congo a gagné le pari de la construction des infrastructures qui abriteront les Jeux africains conformément au cahier de

charges de l'Union africaine, propriétaire desdits Jeux. La plus grande étape, très prochainement, sera l'inauguration proprement dite, par le président de la République Denis Sassou N'Gusso. Le public sportif africain en général et congolais en particulier garde son mal en patience en attendant...

Rominique Nerplat Makaya



Le stade Kintélé vue aérienne